



L'imitateur québécois André-Philippe Gagnon, en compagnie de son gérant, Pierre Gravel, peu avant son départ hier matin pour Los Angeles où il se produira ce soir au "Tonight Show" de Johnny Carson.

CE SOIR, AU "TONIGHT SHOW" DE JOHNNY CARSON

# GAGNON PRÊT À CONQUÉRIR "LE MONDE"

◆ LOS ANGELES — "Je réalise maintenant que je suis vraiment à Los Angeles (tout près

par Yves BERNIER envoyé spécial à Los Angeles

d'ailleurs des studios de NBC et de Universal), mais les raisons, les

conséquences de mon passage au Tonight Show, on y pensera après."

Il est 15h15 (18h15, heure de Québec) et André-Philippe Gagnon a eu 15 minutes dans sa chambre d'hôtel pour se passer rapidement une serviette dans le visage, changer de chemise et de

cravate avant de nous rencontrer et d'aller à une séance de photos. Il ne se sent pas plus nerveux qu'en quittant Montréal hier matin. "Cela a tellement bien été dans

**Lire A-2, GAGNON**  
Autres informations à la page D-1

# LE SOLEIL

MERCREDI 13 NOVEMBRE 1985 90 pages, 7 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢  
QUÉBEC, 89e année, no 313. les de la Madeleine-Gaspé-Rivière-aux-Renards-Perce-Abitibi 50¢

Tassé *Le Bourcier*

Pour votre régime d'épargne-actions

Tassé & Associés, Limitée 647-1050



France ALAIN

## LE MEURTRE DE FRANCE ALAIN LE DOSSIER DU SUSPECT EST ÉTUDIÉ PAR LA COURONNE

◆ Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, un procureur de la couronne étudierait tout le dossier concernant le meurtre de France Alain, avec les détectives Michel Gauvin et John Tardif, de Sainte-Foy, depuis plusieurs jours maintenant. **Page A-3**

## CONSOMMATION



## DÉPENSES DE \$6 MILLIARDS DANS LA RÉGION

◆ Les dépenses de consommation des 187,070 familles de la région métropolitaine de Québec atteindront près de \$6 milliards en 1985, soit \$31,416 en moyenne. **Page E-1**

# POSTIERS: INJONCTION DEMANDÉE

◆ La Société canadienne des postes (SCP) a déposé, hier une demande d'injonction interlocutoire au Conseil canadien des relations de travail (CCRT) pour forcer le retour au travail des 550 grévistes du bureau de poste de la rue Saint-Paul à Québec.

par Pierre PELCHAT

Le CCRT a commencé ses audiences en fin de soirée, hier, pour prendre position sur la demande patronale.

La SCP estime que les postiers qui ont déclenché la grève lundi soir ne respectent pas leur contrat de travail signé en mars. En plus de demander le retour au travail de ses employés, la Société des postes exige que l'accès au bureau

de poste ne soit pas entravé par des piquets de grève.

Quant au service postal dans la région de Québec, une représentante de la SCP, Mme Hélène Barnard, a indiqué que le courrier avait été livré normalement hier. Rien n'est moins sûr cependant pour les prochains jours à moins que le CCRT ordonne le retour au travail des grévistes.

Dans la nuit de lundi à mardi, on a fait appel aux employés cadres pour assurer le tri du courrier restant. En plus, des policiers de la ville de Québec ont veillé à ce que les camions postaux puissent avoir accès sans problèmes au bureau de poste. Aucun incident n'a été signalé. Le travail dans les

sous-bureaux s'est poursuivi hier sans anicroches.

Au cours d'une conférence de presse, le président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a affirmé, hier, que le conflit des postiers à Québec était un test de la direction de la Société des postes pour mesurer le degré de mobilisation des syndiqués avant d'étendre ses projets de réduire son personnel. "L'employeur voulait savoir si le syndicat était sérieux. Il le sait maintenant", a-t-il déclaré.

Pour des raisons stratégiques, le leader syndical n'a pas voulu dire si le mouvement de débrayage pourrait être suivi dans d'autres villes du Canada. Il préfère attendre de voir les gestes que va **Lire A-2, POSTIERS**



Le juge Denys Dionne

## LE JUGE DIONNE EST CONDUIT À LA CENTRALE DE POLICE APRÈS UN ACCIDENT

Page A-2

## LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE



## JOHNSON CHAHUTÉ À MCGILL

◆ Le premier ministre Pierre Marc Johnson a connu, hier, sa première journée de contestation depuis le début de la campagne électorale alors qu'il a été chahuté par une poignée de jeunes militants libéraux de l'université McGill. Comme le rapporte notre journaliste Réjean Lacombe, M. Johnson s'est très bien tiré d'affaire et les quelque 400 étudiants présents lui ont réservé un accueil poli.

● Voir pages A-10, A-11, A-12, A-13, B-4, B-6, B-7 et B-8



BEUVERIES INTERDITES CHEZ LES LES FLYERS

Page 3

## GAGNANTE DU 6/49 GÉNÉREUSE

◆ MONCTON, N.-B. (PC) — Pour montrer sa gratitude, Regeanne Richard a donné \$1 million à un ami qui l'avait aidée à choisir le numéro du billet gagnant au Lotto 6/49, samedi.

Mme Richard, qui se décrit elle-même comme une femme au foyer et une modeste femme de ménage à temps partiel, peut se permettre des largesses de millionnaire: elle a remporté près de \$4 millions.

"Il fallait que je lui donne une partie de cet argent", a déclaré Mme Richard, mardi, aux bureaux de Atlantic Lottery Corp. "Je n'aurais pas gagné s'il ne m'avait pas aidé".

L'ami de la famille, qui n'a pas été identifié, a choisi les six chiffres gagnants pour Mme Richard, qui est âgée de 53 ans et vit à Chipman, au nord-est de Fredericton.

L'heureuse gagnante a indiqué qu'elle continuera à travailler comme femme de ménage pour deux femmes âgées. "Ce sont de bonnes amies, comment pourrais-je les laisser tomber?"

Par contre son mari, William, a l'intention de quitter son emploi, au moulin de Chipman. Les Richard n'ont pas d'enfant.

## SOMMAIRE

Annonces classées	G-2 à G-6
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bandes dessinées	C-4
Bridge	G-6
Carrières et professions	C-6
Consommation	E-1 à E-7
Crayons de Soleil	C-4
Décès	G-7
Dossiers	B-5
Economie	F-1 à F-3
Editorial	B-4
Feuilleton	D-4
Horoscope	G-6
Le monde	C-1 à C-7 et E-9 à E-11
La région	B-1 à B-3
Mot mystère	G-4
Mots croisés	G-4
Où aller à Québec	D-4
Patron	G-6
Télévision	D-3
Votre page	B-4

## METEO



Nuageux aujourd'hui avec possibilités de neige et de bruine verglaçante tôt le matin. Maximum près de 0. Demain: beau.

Détails, page C-2

## "CROC" S'EST AMUSÉ

◆ "Tu sais pourquoi Boubou veut avoir les résultats de l'élection sur le câble seulement?" demande Denise, celle qui a le secret de la Labatt Bleue, à l'animateur Rémy d'Anjou, en smoking blanc, sa tenue des soirées "casino".

D'Anjou: "Il veut être bien sûr que personne saura qu'il a perdu ses élections".

D'Anjou: Tu sais que la coccinelle (l'organisation péquiste) est en train de dépasser la grosse Cadillac (l'organisation libérale)?

## DANS LES COULISSES

par J.-Jacques SAMSON



Denise: C'est une coccinelle Turbo.

D'Anjou: et on peut y faire entrer les 17 candidats de la région de Québec...

Denise: J'ai vu dans le livre des records que c'est 32 le record...

— Oui mais Garon était pas dedans.

Les deux animateurs entreprennent ensuite la présentation de chacun des candidats de la région de la "Capitale nationale".

Lire A-2, "CROC"

# Possibilité d'accusation pour facultés affaiblies Un accident mène le juge à la centrale de police



Le juge Denys Dionne

◆ C'est vraisemblablement lundi prochain que l'avocat de la cour municipale de Québec décidera s'il doit porter une accusation de conduite avec facultés affaiblies contre un juge de la cour des sessions de la paix.

par Michel TRUCHON

Le juge Denys Dionne aurait été conduit à la centrale du parc Victoria, il y a une dizaine de jours, à la suite d'un accident mineur survenu sur la rue Elgin, pour y subir le test de l'ivressomètre.

Il ne devait cependant pas souffrir dans la machine, à la suite de l'intervention d'un membre de l'état-major qui aurait ordonné qu'il soit conduit à l'hôpital pour re-

cevoir des soins relatifs à la blessure qu'il portait au front. L'enquête menée au cours des jours qui ont suivi a toutefois révélé que cet hématome n'avait pas été causé dans l'accident mais plutôt dans les heures qui ont précédé, au cours de ce que l'on a dit être un démenagement.

C'est dans la soirée du 30 octobre que les agents ont été appelés sur la rue Elgin, près de la Grande-Allée, pour une voiture qui était immobilisée, une roue coincée dans un trou de la chaussée en réparation à cet endroit. Le conducteur, plus tard identifié comme le juge Denys Dionne, fut amené au poste de police.

L'officier d'état-major, alerté on ne sait par qui, aurait à son arrivée à la centrale ordonné que le juge, qu'il voyait blessé au front, soit immédiatement conduit à l'hôpital pour y être traité et ce, sans qu'on lui ait fait passer le test d'ivressomètre.

Ce sont les marques que M. Dionne portait au front et au nez ("Il était amoiché", dit-on) qui auraient porté le membre de l'état-major saisi de l'affaire à croire qu'il venait tout juste de subir ces blessures mineures dans l'accident et qui l'aurait poussé à le faire traiter immédiatement.

La direction de la police de Québec, interrogée sur l'affaire du juge Dionne, a refusé de faire le moindre commentaire officiel, voire de le confirmer, tant que les procédures n'auront pas été entamées... si procédures il y a.

Le procureur de la cour municipale, Me Michel Vézina, a admis hier après-midi qu'il avait "en-

teudu parler" de cette histoire, mais qu'il n'avait pas encore reçu le dossier. Une enquête a été demandée par la direction du service de police.

Me Vézina a dit au SOLEIL que normalement il lui faudrait quelques jours pour étudier le dossier avant de décider s'il y a matière à porter une accusation. En ce cas, on procéderait comme cela se fait habituellement, c'est-à-dire que le conducteur soupçonné d'avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool recevra une sommation à comparaître. L'avocat de la cour municipale pense être en mesure de faire connaître sa décision au plus tard lundi.

Le procureur de la cour municipale, Me Michel Vézina, a admis hier après-midi qu'il avait "en-

## "CROC" (suite de la première page)

Bonhomme Carnaval, que revient de présenter, le candidat dans Limoulois, M. Léopold Fourmier. Son plus chaud partisan dans la salle bondit. C'est l'ancien député de l'Union nationale dans Mégantic Compton et candidat malheureux je ne sais plus combien de fois, M. Fernand Grenier.

Denise poursuit. Jacques Leblanc, le député de Montmagny-L'Islet. Il est pas aussi tapageur qu'une oie, mais il part pas dans le sud l'hiver, lui...

Viennent ensuite les discours. Denise, qui la connaît depuis l'été, doit présenter Mme Pauline Marois. "Mme Marois a un secret..."

commence-t-elle.

Du fond de la salle, surgit un cri: Ils n'ont même pas eu le temps d'apprendre leurs textes. Ils cherchent laborieusement sur leurs feuilles...

Le député Claude Lachance, de Bellechasse, a ses meneuses de claque qui chaque fois que son nom sera prononcé se lèvent pour chanter leur petite "toune" sur "la chance qu'elles ont."

Denise, qui m'a toujours bien amusé durant ses commerciaux de Labat pourtant, présente Jean Garon: Garon maîtrise pas seulement l'art oratoire, il maîtrise aussi l'art

aratoire...

Plusieurs péquistes dans la salle échangent des regards consternés. C'est à Rémy d'Anjou, un ancien "Elle est enceinte".

Toute la salle a croulé de rire cette fois. C'était le seul gag non écrit.

Il ne s'agissait pas d'une véritable soirée électorale mais plutôt d'un "événement-média" comme plusieurs autres durant cette campagne électorale, un prétexte en somme, un cadre pour présenter les candidats devant les caméras, avant que M. Pierre Marc Johnson demande l'abandon aux syndiqués du secteur public.

La première partie du discours de M. Johnson a sauvé le PQ: les journalistes qui doivent toujours compter les lignes qu'ils écrivent ou

les secondes de reportage qu'ils diffuseront n'ont pu utiliser que les extraits les plus importants du discours du premier ministre.

Heureusement pour le PQ, le caractère burlesque, québécois... "épais", du spectacle de présentation des candidats n'a pas eu trop d'échos... encore.

Quand une organisation se cherche subitement une nouvelle personnalité, on assiste à ce genre de démonstration dont on a souvent été témoin au Parti conservateur fédéral.

Mais j'ai vu quelqu'un dans la salle qui semblait se régaler à certains moments. Vous devinez qui? Le gars de Croc, le magazine humoristique, parfois méchant qui publie un hebdomadaire sur la campagne électorale...

## POSTIERS (suite de la première page)

poser la SCP avant de s'engager plus loin. Le transfert du tri du courrier normalement effectué à Québec dans une autre ville pourrait servir d'étincelle à une aggravation du conflit.

Les syndiqués s'opposent farouchement à la multiplication des postes à temps partiel et exigent le respect de l'ancienneté dans les changements d'affectation des postiers. "Il n'est pas question de retourner au travail si la Société des postes maintient son intention de créer des postes à temps partiel", a-t-il soutenu.

M. Parrot a souligné que la Société des postes avait aboli plus de 100 postes à Québec depuis 1984

contrairement à l'esprit de la dernière convention collective. Il a rappelé que les deux parties avaient convenu en mars de mesures pour accroître les services offerts par la Société des postes, comme des heures d'ouverture plus longues des bureaux de poste, le lancement de nouveaux produits. Or, aucune de ces mesures qui permettraient de créer ou de maintenir des emplois n'aurait été mise en application.

"L'employeur a accepté nos propositions pour éviter un conflit. La direction de la Société des postes nous a menti. Nous n'avons pas signé une convention collective pour perdre des emplois mais pour les maintenir", a commenté M. Parrot.

## GAGNON (suite de la première page)

le passé (dont 50 spectacles depuis juillet), que je ne suis pas anxieux."

Sait-il comment on va le présenter à l'émission de ce soir? "Pas du tout, la secrétaire de M. Johnny Carson doit me rencontrer avant la répétition, elle a les videocassettes du Festival Juste pour rire et des notes biographiques."

Dans sa tête il est fin prêt, à affronter les 18 millions de téléspectateurs américains et canadiens, les liens entre ses trois imitations, son introduction en anglais a été modifiée avec son scripteur, Stéphane Laporte ("c'est un génie ce gars-là, il a du matériel très flyé, nouveau").

Il connaît très bien l'émission qu'il regarde le plus souvent possible depuis longtemps de même que celle de David Letterman qui suit le Tonight Show chaque soir. Ce qu'il aura à faire ce soir, c'est comme une seconde nature, comme la parole.

"Mais je me concentre beaucoup sur mon numéro et c'est probablement pour cela que je transpire beaucoup en spectacle", souligne-t-il avec un sourire radieux. Hier après-midi, sur le tableau lumineux indiquant les émissions de NBC ouvertes au public,

sous le titre de *The Tonight Show*, il n'y avait qu'un seul nom d'inscrit: "André-Philippe Gagnon, singer's impersonator" (imitateur de chanteurs).

Ce qui le surprend le plus dans toute cette histoire, c'est l'intérêt incroyable que portent les médias à son passage à la célèbre émission, toute la publicité qui s'est faite autour, la présence de notre groupe d'une demi-douzaine de journalistes québécois et d'autres pigistes installés à Los Angeles pour diverses organisations de presse canadiennes.

C'est l'interrogation qu'il nous posait durant cette conférence de presse impromptue hier après-midi. La réponse était bien simple. Depuis les deux derniers Festivals Juste pour rire, le Club Sandwich, en moyenne cinq spectacles par semaine à travers le Québec depuis trois ans et son statut récent de supervedette, on a maintenant affaire à un gros nom, un jeune de la nouvelle génération des imitateurs qui lâchent les politiciens pour monter des numéros comme son "We Are The World".

La semaine prochaine, il sera à Paris pour participer à la remise des premiers trophées "Victoire" aux artistes du spectacle et du disque français. La semaine dernière il était à Vancouver. C'est parti.

## AU TRENTE ET UN®



de notre collection ski 85-86...

le blouson ample  
forme raglan

la saison de ski s'amorce... avec une panoplie complète de couleurs éclatantes et de formes nouvelles, elle promet beaucoup d'action sur les pentes. de notre collection ski 85-86, le blouson ample, forme raglan, à multiples empiècements surpiqués, poches biais zippées, poche-lunettes, poche intérieure... détails fonctionnels, blouson ultra-léger bien chaud, en nylon froissé avec entredeux isolante, vert émeraude, rouge écarlate, bleu poudre. 36 à 42. 195.00

une exclusivité du trente et un...

le pull  
flocons de neige

ski... après-ski... choisissez un pull à motif jacquard flocons de neige, réalisé spécialement pour nous dans la pure laine vierge et dans une palette de coloris vifs comme le turquoise, le royal, l'émeraude, le vert irlandais, le rose ou le bleu ardoise sur fond blanc. grandeur pour petit et moyen ou grand et très grand. 45.00 à coordonner à la tuque 12.00 et l'écharpe 20.00

## Musée de la civilisation: les visiteurs seront admis à l'été 1987

◆ Comme le rapportait LE SOLEIL, hier, les travaux de construction du Musée de la civilisation doivent se terminer tel que prévu en octobre 1986, l'échéancier de la construction étant respecté.

Ce ne sera pas avant l'été 1987, toutefois, que les visiteurs pourront y être admis. Ce délai est nécessaire pour l'aménagement intérieur et la préparation des premières expositions.

C'est l'ingénieur Germain Dupont qui assume la direction du projet à la Société immobilière du Québec. Le directeur général du musée est M. Guy Doré.

## Le délégué du Québec à Atlanta n'a fait aucune déclaration politique

◆ M. Jean Morin, délégué du Québec à Atlanta, n'a fait aucune déclaration politique comme le laisse entendre un titre qui coiffait un texte de la Presse canadienne publié dans LE SOLEIL de samedi dernier, 9 novembre.

Un porte-parole du ministère québécois des Relations internationales a tenu à apporter cette précision au SOLEIL en commentant le titre: "Pour Jean Morin, délégué du Québec aux Etats-Unis": "Une menace libérale plane sur le système".

En effet, les paragraphes utilisés pour fabriquer le titre ne contenaient pas des déclarations de M. Morin, mais faisaient plutôt référence à une mise en situation faite par la Presse canadienne, a ajouté le porte-parole du ministère des Relations internationales.

Ce dernier a d'ailleurs ajouté que les fonctionnaires n'ont pas le droit de faire des déclarations politiques.

## LA QUOTIDIENNE

(tirage du mardi 12 novembre 1985)  
6-3-8  
1-5-9-7  
Informations: 643-8990

## LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333  
Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311  
Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394  
Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30  
647-3233

Lundi au vendredi: à compter de 16h30 et les fins de semaine.

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Québec, Le Soleil, mercredi 13 novembre 1985

Dans la région de Québec

# Le mauvais temps cause une foule d'accidents

A-3

◆ Les usagers de la route dans la région de Québec, comme un peu partout dans la province, ont renoué connaissance, hier, avec les difficultés de rouler sur la première

par Lucien LATULIPPE

couche de neige importante de la saison. Dans l'agglomération urbaine de Québec, quelque 150 accidents ont été enregistrés, mais l'on ne déplorait aucun mort ni blessé grave, en milieu de soirée.

Cette précipitation de neige, mêlée de pluie, est due à une dépression qui se dirige d'ouest en est. A travers le Québec, la couche a été d'environ cinq centimètres. Dans la région de la Vieille Capitale, il est tombé quelque quatre cm de neige et deux mm de pluie.

Environnement Canada à l'aéroport de Québec prévoyait une chute additionnelle de trois cm au cours de la nuit. De la neige et de la pluie sont prévues pour la journée,

avant que le beau temps ne revienne demain.

La neige a fait son apparition en début de soirée dans la région de Gaspé et à Sept-Îles. Dans le Bas-du-Fleuve, la précipitation était de cinq cm, à 19h. Il en était de même à Baie-Comeau et du côté du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans la Beauce, il est tombé quelques centimètres de neige dans la journée, mais il pleuvait, hier soir, comme dans l'Estrie et la région de Montréal.

## Certains accidents

La police de Québec a enregistré, pour sa part, une cinquantaine d'accidents dont deux carambolages impliquant 10 autos dans la côte de la Montagne et quatre, dans la côte du Palais.

La circulation sur le pont Laporte a été ralentie, en début d'après-midi, par un camion-remorque qui a fait un tête à queue.

Sur le boulevard Kennedy, en face du garage Cantin et Lachance, une auto et un camion sont entrés

en collision vers 15h30. La police de Lévis est intervenue à la requête de la Sûreté du Québec avec son appareil de décarcation. Deux femmes ont été heureuses d'en sortir sans blessures graves.

Le poste de la Sûreté du Québec à Tadoussac rapporte qu'une femme a été chanceuse de sortir indemne de son auto qui, après avoir dérapé dans la côte de Tadoussac, une pente assez prononcée, a effectué quatre tonneaux avant de s'immobiliser. Sa ceinture de sécurité

l'aurait préservée de toute blessure.

D'autre part, la couche de neige a profité à certains amateurs de motocross qui s'en donnaient à cœur joie, hier soir, particulièrement sur le territoire couvert par la police de Sainte-Foy qui a dû y mettre un holà.

Les services de transport public, tant sur la route que par chemin de fer, ne signalaient, hier soir, aucun retard important relié au mauvais temps.



Le Soleil, Clément Thibault

Le choc fut sec et le poteau s'est rompu à sa base. Cet accident attribuable à la chaussée rendue glissante par la neige, hier, s'est produit au croisement des rues de la Couronne et des Commissaires.

## Montréal: au moins 1,000 accrochages

◆ MONTREAL (PC) — Au moins 1,000 accidents, dont un mortel et une cinquantaine avec blessés, se sont produits à Montréal, mais aussi dans la région immédiate, au plus fort de la tempête de verglas qui a transformé les routes et les rues en patinoires redoutables.

Généralement, la première tempête de l'année provoque toujours une foule d'accidents, parce que les chauffeurs n'y sont pas habitués, mais la situation fut bien pire hier à cause du verglas.

A Montréal seulement, le chiffre officiel des accidents était de 600 pour la journée. Il faut y ajouter tous les automobilistes qui, à la suite d'accrochages, ont réglé le cas avec un constat à l'amiable. Évidemment, on ne pourra jamais chiffrer ces derniers, mais on peut raisonnablement croire que quelques centaines d'accrochages ont été réglés de cette façon.

Urgences Santé a été complètement débordée durant la matinée. Alors que normalement le nombre d'appels entre minuit et 14 heures est d'environ 400, il s'est élevé à 660, hier, soit une augmentation de 30 pour 100 que la direction de cet organisme impute directement au verglas.



Le Soleil, Clément Thibault

Le trottoir, comme la chaussée, était enneigé, hier, et fort glissant. Cette dame âgée a perdu pied près de la bibliothèque de Québec et elle a dû être transportée par ambulance à l'hôpital.



Le Soleil, Clément Thibault

Les rues de Québec, comme ici au croisement de Dorchester et Saint-Vallier, ont été rendues glissantes par la neige, hier, comme un peu partout au Québec. Les automobilistes ont dû faire preuve d'habileté pour se rendre à destination et, comme le mentionnait un confrère, nous avons eu droit à la symphonie du glissement des pneus sur la chaussée verglacée.

## Meurtre de France Alain

# La police n'a pas encore décidé si elle accusera son seul suspect

◆ Trois semaines environ après que la police de Sainte-Foy eut laissé entendre qu'elle était sur le point de terminer son rapport sur l'enquête relative à l'assassinat de France Alain, on ne sait pas encore si une décision a été prise sur l'opportunité de porter des accusations contre le seul suspect dans cette affaire.

par Michel TRUCHON

Il y a maintenant plus de trois ans que les enquêteurs de la police de Sainte-Foy remuent ciel et terre pour éclaircir le meurtre de la jeune femme originaire de Montmagny, étudiante en génie à l'université Laval, qui a été abattue d'un coup de fusil tiré à bout portant, dans la soirée du 25 octobre 1982, à l'intersection des rues Chapdelaine et Belmont.

Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, un procureur de la Couronne étudierait tout le dossier avec les détectives Michel Gauvin et John Tardif depuis plusieurs jours maintenant. Du côté des responsables de l'enquête, toutefois, c'est toujours le mutisme le plus total. On se contente de dire que le travail se poursuit normalement, sans vouloir donner le moindre détail ni vouloir commenter les rumeurs qui circulent à gauche et à droite.

La mort de France Alain a donné lieu à la plus longue et à la plus

complexe enquête jamais menée par la police de Sainte-Foy. L'an dernier, alors qu'on commençait à croire que le dossier était sur le point d'être clos, les enquêteurs avaient fait savoir qu'ils repartaient à zéro, pour vérifier s'ils n'avaient pas omis un élément important dans leur recherche.

Pendant ces trois années, des centaines de personnes ont été interrogées, notamment dans les immeubles de la rue Chapdelaine, où l'on espérait trouver quelqu'un qui aurait pu avoir connaissance de l'agression commise en pleine rue, vers 19h30.

L'enquête a également mené les détectives à fouiller la vie et les habitudes de cette étudiante modeste, à poser des questions à tous ses parents et à tous ses proches, tant à Québec qu'à Montmagny. Au départ, deux pistes principales retenaient l'attention des enquêteurs: soit que France Alain ait été victime d'un règlement de comptes par erreur, soit qu'elle ait été abattue par un ancien ami. Mais les deux hypothèses, soigneusement vérifiées, ont été écartées.

Six mois après, toutefois, les soupçons commencent à converger vers un individu que la police a toujours refusé d'identifier. Cet homme, qui s'est volontairement soumis au test du détecteur de mensonges (polygraphe) a été interrogé pendant au moins une

traintaine d'heures depuis. Une source proche des enquêteurs avait mentionné récemment que la reprise de l'enquête, l'an dernier, avait été loin d'éliminer ce suspect, qu'au contraire, des éléments nouveaux avaient conduit à l'élimination de toutes les autres pistes, pour s'en tenir à ce seul suspect.

Depuis, presque à chaque semaine, souvent plusieurs fois dans une même semaine, la rumeur court que la police de Sainte-Foy est sur le point de mettre la main au collet de ce suspect et de le traduire devant le coroner. Mais, à chaque fois, les enquêteurs nient, se contentant de dire qu'ils poursuivent inlassablement leur travail. Hier encore, l'affaire a été relancée quand une femme est intervenue à l'émission d'André Arthur, pour lui demander si la rumeur voulant que le suspect soit un employé de CHRC était exacte. L'animateur a répondu que la rumeur circulait dans tous les médias que le suspect serait une personne du milieu des communications. "Un employé de la radio, de CHRC, selon certains... et qui aurait été interrogé à plusieurs reprises", a dit André Arthur.

Les policiers chargés de l'affaire ont refusé de commenter cette intervention, disant qu'ils ne l'avaient même pas entendue.

## A Sainte-Foy

# Mme Boucher rencontre les policiers

◆ La nouvelle mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, doit discuter, à 15h15, aujourd'hui avec les dirigeants du syndicat des policiers municipaux de Sainte-Foy.

par Pierre MARTEL

A l'occasion d'une première réunion, hier, entre la mairesse et le président du syndicat des policiers, M. Jules Dubois, il a été convenu de discuter avec le bureau de direction du syndicat, des modalités de la consultation que Mme Boucher entend mener auprès des policiers de Sainte-Foy.

"Cet après-midi, on va essayer de s'entendre sur la façon dont se déroulera la consultation. Se fera-t-elle pendant ou en dehors des heures de travail? Combien de temps sera alloué à chacun? Rencontrera-t-on les policiers par petits groupes ou individuellement?", affirme la mairesse de Sainte-Foy.

Mme Boucher ne veut pas que cette consultation prenne plus d'un mois. "Idéalement, j'aimerais que cela se fasse dans un délai de 15

jours. Je suis prête à faire des heures supplémentaires pour régler cela rapidement", dit-elle.

Par ailleurs, la mairesse de Sainte-Foy entend prendre rapidement les décisions qui s'imposent dès qu'elle aura terminé sa série de consultations avec les policiers. Elle affirme: "Ça fait longtemps qu'une décision doit être prise. Elle sera prise rapidement. Certainement pas dans six mois ou un an. Avant cela."

Dubois

Pour sa part, le président du syndicat des policiers de Sainte-Foy, M. Jules Dubois, a trouvé sa discussion avec Mme Boucher très positive.

"Elle a une conscience marquée des problèmes existants. En fait, chaque partie est consciente des problèmes et veut les régler de façon positive", avance-t-il.

M. Dubois conclut: "Nous sommes enchantés de notre discussion."



Le Soleil, René St-Pierre

La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, a rencontré, hier, les représentants du syndicat des policiers, M. Jules Dubois et M. John Tardif.



M. Antoine Ayoub, fondateur du Groupe de recherche en économie de l'énergie et des ressources naturelles.

## Le Groupe de recherche en économie de l'énergie reconnu par l'un. Laval

◆ Le Groupe de recherche en économie de l'énergie et des ressources naturelles (GREEN) a reçu, hier, ses lettres de noblesse du conseil de l'université Laval.

par J.-Claude RIVARD

En lui accordant la reconnaissance officielle, l'université s'est en quelque sorte engagée à tenir compte de son existence, dorénavant, dans l'établissement de ses priorités de recherche.

Ce n'est toutefois pas la panacée définitive pour le GREEN puisque son cheminement sera sujet à évaluation à tous les deux ans par la

commission de recherche ainsi que l'a signalé sa présidente, Mme Andrée Roberge. Au surcroît, le GREEN devra aussi subir le crible du conseil de la faculté des sciences sociales, ce qui devrait être fait tout prochainement, selon le doyen Lorne Laforge.

Tirant ses origines des années 70 alors que le département d'économie avait commencé à manifester de l'intérêt pour l'étude de l'économie pétrolière, la création du GREEN a été fortement conditionnée par la crise de l'énergie. L'organisation d'un colloque international sur l'économie pétrolière, en 1973, et la création d'un

séminaire de maîtrise sur l'économie de l'énergie ont marqué ses premières heures d'existence.

Selon la présidente de la commission de la recherche, Mme Roberge, le GREEN mérite maintenant la confiance qui lui échoit à cause, notamment, de son éminente visibilité, ce centre étant l'un des seuls du genre au Québec sinon au Canada, et plusieurs de ses chercheurs bénéficiant d'une reconnaissance internationale. Les universités de Montréal et d'Ottawa contribuent elles-mêmes aux travaux du GREEN, a rappelé Mme Roberge.

ventions de recherche qui voisinent les \$182,000. Une vingtaine d'étudiants y sont actuellement en formation. Il en a dirigé une trentaine dont 12 ont obtenu le diplôme de maîtrise. Trois étudiants sont présentement inscrits au programme de doctorat.

Selon Mme Roberge, c'est aussi à ses cahiers de recherche, à sa contribution à une oeuvre collective, à ses rapports de recherche, à ses communications, ses colloques et ses collections d'ouvrages, que le GREEN mérite ses lettres de noblesse.

La présidente de la commission de recherche signale toutefois que l'organisme aura besoin de plus d'espace vital, de plus de personnel professionnel et technique. L'aménagement prochain du département d'économie au pavillon de l'Est devrait au moins permettre au GREEN d'apporter une solution au problème d'exiguïté des lieux, estime-t-elle.

Chose toutefois inédite à l'université Laval, le GREEN sera cependant appelé à briser les coutumes et traditions en associant le nom des chercheurs-étudiants à celui des professeurs, à titre de coauteurs, dans la publication de travaux de recherche scientifique. La commission de recherche a formulé une recommandation à cet effet.

### La recherche

La commission de recherche s'est également dite satisfaite de la qualité de l'association de chercheurs, de professeurs et d'étudiants de deuxième et de troisième cycles qu'implique l'action du GREEN.

Sous la direction de celui qui l'a fondé, le professeur Antoine Ayoub, et impliquant une dizaine de professeurs-chercheurs, le GREEN a obtenu, entre 1981 et 1984, des sub-



M. Jean-Guy Paquet, recteur de l'université Laval

## Trente nouveaux postes de profs

◆ Trente postes temporaires ont été transformés en autant de postes réguliers, à l'université Laval.

Telle est la bonne nouvelle que le recteur Jean-Guy Paquet a tenu à annoncer, hier, aux membres du conseil universitaire.

M. Paquet a rappelé que ces postes temporaires avaient été créés lors de l'évaluation des effectifs professoraux pour permettre l'engagement de professeurs dans les secteurs jugés prioritaires, à la suite de l'adoption du plan triennal 1983-1986, dans les facultés et les écoles de l'université.

**SUPER PRESTIGE**  
ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE DE QUÉBEC  
CONFÉRENCIER



M. LAURENT PICARD  
COMMISSAIRE A  
LA COMMISSION MACDONALD

THÈME: Préoccupations régionales de Québec et Commission MacDonald

DATE: 28 novembre 1985, à 18 00 heures

ENDROIT: Château Frontenac (salle de bal)

Pour réservations:  
Mme Micheline Petit — 687-3060 (Ann.)

## GRAND SPÉCIAL

SALON, SALLE À DINER, CORRIDOR

69,95\$

- Tapis nettoyé et séché en moins de 2 heures
- Désinfecte, désodorise vos tapis
- Protecteur de tapis Scotch Guard en sus
- Travail garanti

prosol  
714, route Bélair, Val-Bélair

CET HIVER PLUS QUE JAMAIS LES

# Pelisses

FERONT SENSATION!

C'est chaud, c'est élégant, c'est la mode. Vous aussi vous apprécierez le confort de ces manteaux doublés de vison, rat musqué, opossum, phoque, fitch, lapin. Un choix incomparable. Plus de 200 manteaux de la plus haute qualité, en cuir, ultra-suède, popeline ou le tout nouveau polyuréthane. 6 à 16.

Prix avantageux:  
900\$ à 2250\$.

# 20%

SUR UNE BELLE SÉLECTION DE PELISSES POUR DAMES

Une belle occasion d'économiser cette semaine chez Laliberté. Faut voir ça.



POUR L'ACHAT DE VOTRE PELISSE Laliberté vous offre son PLAN-MAISON

## 12 MOIS SANS INTÉRÊT

Seule la taxe de vente payable à l'achat.

ACHETEZ VOTRE CHAPEAU DE FOURRURE ET VOTRE ENSEMBLE DE BOTTES ET SAC À MAIN EN MÊME TEMPS QUE VOTRE PELISSE ET PROFITEZ DU MÊME PLAN 12 MOIS SANS INTÉRÊT

# laliberté

MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC 525-4841

## VENTE D'ATELIER

### Poterie Port-Joly Inc.

75, av. de Gaspé ouest, Saint-Jean-Port-Joly  
Québec G0R 3G0 — 598-3616

13, 14, 15, 16, 17 novembre 1985  
de 9 à 21 heures

## HÉ! LES JEUNES

Le Magazine **WOW!**

Le magazine axé sur VOTRE MUSIQUE  
Tout sur vos groupes et chanteurs préférés dans

# WOW!

**La Commission des écoles catholiques de Québec accusée**

**Des surplus sur le dos d'une garderie**

◆ Un groupe de citoyens et les responsables d'une garderie de Vanier ont accusé, hier la Commission des écoles catholiques de Québec

d'avoir réalisé une partie de son surplus de \$813,000 sur le dos de la garderie.

par Richard HENAUULT

En conférence de presse, M. Marcel Arteau, le représentant du re-



Pour dénoncer l'attitude de la CECQ, en conférence de presse, hier, se trouvaient la directrice générale de la garderie Fanfolie, Mme Sylvie Beaulieu, ainsi que M. Marcel Arteau du regroupement de citoyens La Ruche Vanier.

groupement de citoyens La Ruche Vanier, devait préciser que ce n'est pas le surplus lui-même qui est dénoncé mais bien le fait que "les administrateurs de la CECQ se donnent ainsi une bonne image alors qu'ils égorgent la Fanfolie, une garderie en implantation".

Se disant en colère, indignés et exaspérés, les citoyens demandent à leur commissaire Lucien Flamand, qui est également président de la CECQ, d'amener le débat devant le conseil des commissaires puisque jusqu'à maintenant la question de location de locaux à la garderie n'a été abordée que par le comité exécutif.

En fait, ce que les parents reprochent à la CECQ, c'est de leur avoir loué l'ancienne maison des religieuses de l'école Notre-Dame-du-Canada, rue Chabot, alors que les locaux étaient "dans un état tel

que d'importantes réparations ont été nécessaires pour les rendre convenables".

Ces travaux ont coûté \$53,480 et la garderie ne disposait que de \$27,519 comme budget d'aménagement. Le reste a été financé par la CECQ à un taux de 12 pour 100 pendant trois ans. De plus, la commission a accepté de ne pas charger de frais d'administration et imprévus évalués à environ \$2,500.

Les citoyens estiment qu'en tant que propriétaire-locataire, la CECQ aurait dû assumer la presque totalité de ces dépenses puisque, selon eux, elle économisera en frais d'entretien au cours des prochaines années et que sa bâtisse vient de prendre de la valeur.

Le coût du financement que la garderie versera à la CECQ s'éleva à \$5,702 et le loyer mensuel à \$1,000.

La directrice générale de la garderie, Mme Sylvie Beaulieu, reproche en outre aux autorités scolaires de ne pas avoir fait respecter l'échéancier prévu par l'entrepreneur et d'avoir ainsi permis que la garderie ouvre ses portes en retard, ce qui lui a occasionné un manque à gagner d'au moins \$5,000.

M. Arteau a de son côté reconnu que les responsables de la garderie avaient loué en toute connaissance de cause: "Nous avons cherché des locaux partout et nous nous sommes enfin rendu compte qu'il n'y en avait pas d'autres. Nous avons donc loué en nous disant que nous réglerions le problème des coûts d'aménagement plus tard."

**Réaction**

Il a été impossible de joindre le président et la directrice générale de la CECQ, M. Lucien Flamand et Mme Thérèse Ouellet tous deux se trouvant à Bruxelles au colloque de l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires.

Toutefois, le secrétaire général, M. Marc Desroches, a déclaré au SOLEIL que la garderie Fanfolie est pour la CECQ un locataire comme sa centaine d'autres et qu'en ce sens, elle doit assumer les modifications aux locaux.

"Quant à nos surplus, d'ajouter M. Desroches, ils sont pour les élèves, pas pour les locataires. Nous estimons avoir très bien traité les responsables de la garderie et s'il y a eu des retards, c'est parce qu'ils ont

demandé beaucoup de modifications. Nous leur avons fait des conditions très avantageuses, notamment au chapitre du financement parce que M. Flamand avait à coeur d'aider ces citoyens et comme ils le disent eux-mêmes, ils savaient dès le départ qu'ils auraient à payer pour les travaux."

M. Desroches soutient que si la vocation d'un édifice change, il y a examen des lieux et de nouvelles normes sont établies. Il attribue donc la nécessité de tous les travaux au fait qu'une garderie s'y installait. Les citoyens, quant à eux, affirment qu'une bonne part des travaux ont été nécessaires uniquement pour rafraîchir l'immeuble et le rendre conforme aux normes du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur, comme lieu public.

Présent à la conférence de presse, hier, le député de Vanier et candidat péquiste aux élections provinciales, M. Jean-François Bertrand, n'a pu que suggérer aux citoyens et parents de demander une rencontre avec les autorités scolaires afin de bien établir leurs revendications et d'éclaircir les positions de chacune des parties.

**Ste-Foy: la cour permet les contrôles dans les autobus**

◆ La Commission scolaire Sainte-Foy pourra continuer à faire effectuer les contrôles à bord des autobus scolaires pour en interdire l'accès aux enfants dont les parents n'ont pas acquitté les frais.

par Richard HENAUULT

Le juge Jacques Lacoursière, de la cour supérieure, vient en effet de rejeter la requête incidente qu'avaient présentée les parents de Saint-Augustin pour empêcher que ces contrôles soient effectués jusqu'à ce que le tribunal se penche sur la requête en jugement déclaratoire déposée par la commission scolaire.

Celle-ci désire ainsi faire confirmer son droit d'imposer un tarif pour le transport des enfants le midi.

Le juge Lacoursière a rejeté la requête des parents avec dépens, décrétant ainsi que les actions de la commission sont valides tant et aussi longtemps que le tribunal n'en aura pas décidé autrement. Dans son jugement, il stipule que les inconvénients causés aux parents ne sont pas suffisants et que ceux-ci peuvent s'organiser.

Le représentant des parents de Saint-Augustin, M. Marcel Cor-

riveau, s'est évidemment dit déçu du jugement: "Avec tout le respect que je lui dois, j'estime que le juge n'a pas compris la nature de notre requête puisqu'il mentionne que nos enfants n'ont qu'à utiliser le transport municipal alors qu'il n'y en a même pas chez nous."

Invoquant un manque de fonds, M. Coriveau a déclaré que les parents n'iront pas en appel de ce jugement. Il estime à environ \$100 les coûts déjà engendrés, les procureurs ayant travaillé bénévolement. Il en aurait coûté \$200 de plus pour aller en appel.

M. Coriveau s'est par ailleurs dit confiant de voir la cause des parents l'emporter dans la requête en jugement déclaratoire qui, selon lui, devrait être entendue d'ici deux semaines.

"La commission scolaire a mal monté son dossier, a estimé M. Coriveau. Elle ne pouvait pas prendre les décisions en question. La preuve c'est qu'elle a dû les faire valider par la suite par la régionale."

Quant au versement des frais pour le transport du midi, M. Cor-

iveau suggère aux parents de les faire sous protêt d'ici à ce qu'un jugement soit rendu.

Du côté de la commission scolaire, c'était évidemment la satisfaction. Le directeur général, M. Jacques Samson, a confirmé que les contrôles se poursuivraient et a dit avoir reçu, hier, la contestation écrite des parents de la requête en jugement déclaratoire. Lui aussi s'attend à ce que les choses aillent maintenant assez vite.

Commentant la situation actuelle, M. Samson a mentionné que la plupart des enfants dont les parents n'ont pas payé le transport du midi, vont dîner chez eux. "Il s'agit essentiellement d'enfants de Saint-Augustin. Une centaine mangent à l'école sous la surveillance des parents. D'autres n'utilisent sans doute pas du tout le transport. D'ailleurs personne n'est obligé de le faire et si des personnes ne paient pas, nous pouvons présumer qu'ils ne sont tout simplement pas intéressés."

**Les nouveautés du mois**  
(du lundi au jeudi)

Incluant: bar à saucisses, bar à salades, dessert, café

- FONDUE CHINOISE (à volonté) **14.95\$**
- BROCHETTE DE PETONCLES garnie de pinces de crabes (sauce au vin blanc) **15.95\$**

Incluant également maison

Réservations: **658-4303**

Restaurant **L'OMNIBUS**

2800, boul. Laurier  
Sainte-Foy

**BÂTISSÉ COMMERCIALE À VENDRE**  
**6 000**  
pièdes carrés, très bien située  
**664-1010**

**CIG-ARRÊTE**  
La méthode pour arrêter de fumer  
**683-2503**

**Club Avan-Garde Nautilus**

AVEC UN ABONNEMENT DE TROIS MOIS  
"AU PRIX REGULIER" ajoutez "SEULEMENT"  
**40\$** et bénéficiez de trois mois "ADDITIONNELS"

- Essai gratuit
- Prise de pourcentage de graisse gratuite à l'inscription sur demande
- Professeur d'éducation physique diplômé de l'Université

Charlesbourg: **627-4996**  
905, de Nemours

Beauport: **661-5152**  
362, Selgneuriale

pratique tout en un...

Combinaison coton ou velours côtelé  
**20% de rabais** avec ce coupon jusqu'au 16 nov.

10% de rabais supplémentaire aux détenteurs de la carte verte

carte verte no 003729

**clément**

LEVIS PLACE CARNAVAL 833-2886

Les galeries de la capitale 627-3472

PLACE STE-FOY 683-8383

**60 heures de plus par semaine pour la coiffure**

Le gouvernement donne des droits supplémentaires aux 352 coiffeurs pour hommes, à la suite de l'abrogation du décret de la coiffure, région de Québec. Les coiffeurs pour hommes sont heureux d'annoncer que, désormais le public pourra profiter de leurs services les lundis, les mercredis, les jeudis et vendredis soir, en plus des autres jours normaux. Pour avoir plus de détails, les groupements de la coiffure pour hommes conseillent au public de se renseigner auprès de leur coiffeur particulier.

Par suite de cette déréglementation, les coiffeurs pour hommes se feront un plaisir de coiffer les femmes.

La permanente, la coloration, etc. sont l'apanage de vrais professionnels.

**Recherchez le sigle international de la qualification.**

**COMITÉ DE LA COIFFURE MASCULINE**

## Aménagement d'une cour d'école

# Problèmes entre la CS et la ville de Beauport

◆ La Commission scolaire Beauport a mandaté ses procureurs, hier, pour demander à la cour supérieure d'ordonner à la ville de Beauport d'accorder un permis d'aménagement d'une cour d'école.

par Richard HENAUULT

Il s'agit de l'école Sainte-Chrétienne, située rue Renouard à

Beauport, près de laquelle la commission a acquis un terrain en juin.

Au dire du président de la commission, M. Jacques Rochette, la ville refuse depuis ce moment d'émettre le permis d'aménagement, prétextant que le projet ne répond pas au règlement de zonage.

Or, de relater M. Rochette, tout allait très bien avec la municipalité

jusqu'au moment où l'achat s'est concrétisé: "Nous étions convaincus que notre projet était dans les normes et que nous aurions notre permis sans difficulté. Curieusement, les problèmes ont débuté le lendemain de la signature du contrat. Le soir, j'en avais fait l'annonce à la séance du conseil des commissaires".

Incidentement, lors de la séance de

lundi, M. Rochette a attribué l'impasse actuelle à une "intervention politique" à la ville de Beauport. Il devait ajouter, sans mentionner de nom, que "dans cette affaire, tous les commissaires n'ont pas travaillé pour le bien de la commission scolaire".

Une des commissaires, Mme Collette Parent, dont le mari Jean-Marie, est conseiller municipal à la

ville de Beauport, s'est alors senti visé et a assuré ses collègues qu'elle n'a jamais "fait de politique avec cette affaire". Une autre commissaire devait toutefois lui faire remarquer que quelques minutes plus tôt, elle avait reconnu avoir communiqué par téléphone avec le maire de Beauport pour s'enquérir de l'état du dossier. Mme Parent devait répliquer qu'elle a dû faire ce

geste parce que la commission scolaire refusait de l'informer.

L'école Sainte-Chrétienne est située dans le quartier de Mme Parent au niveau scolaire, et de M. Parent au niveau municipal.

Le président de la commission a dit déplorer d'en arriver à cette situation qui, en bout de piste, obligera les contribuables à défrayer les coûts juridiques et à la ville et à la commission. Il évalue ces coûts à quelque \$2,500 pour son organisme.

"En plus de cela, les élèves de Sainte-Chrétienne seront toujours privés d'une cour d'école adéquate, a dit M. Rochette. Nous avons pourtant fait preuve d'une grande ouverture envers la municipalité. Nous avons même offert que la cour, qui serait aussi un parc de voisinage, serve d'espace vert pour les gens du quartier, le soir et la fin de semaine."

Rien n'y fit, semble-t-il, puisque depuis juin, les fonctionnaires de la ville, sous des pressions politiques selon M. Rochette, refusent d'émettre le fameux permis. Le président de la commission affirme de plus que les fonctionnaires ont jusqu'à maintenant refusé de justifier leur décision par écrit.

A l'origine, le terrain en question était convoité par la commission scolaire ainsi que par un groupe de personnes âgées qui désiraient y construire un immeuble à logements. Le propriétaire, le ministère des Affaires sociales, avaient alors reconnu que le terrain serait plus utile à l'organisme scolaire et lui avait cédé pour près de \$90,000.

Convaincues que tout était dans l'ordre, les autorités scolaires avaient même fait un appel d'offres pour l'aménagement du terrain. Aujourd'hui, elles sont tout aussi convaincues que leur projet est conforme au règlement de zonage en vigueur. Leurs procureurs, dans un avis juridique, le leur auraient déjà affirmé.

## Moins de construction à Beauport

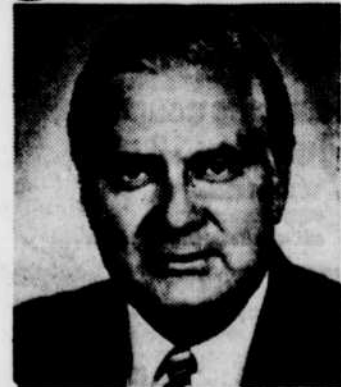
◆ La valeur des permis de construction émis par la ville de Beauport, en 1985, est plus basse que pour l'année précédente. Les services techniques de la municipalité ont approuvé des travaux de l'ordre de \$23,7 millions, comparativement à \$31,4 millions pour l'année 1984. C'est encore le secteur de la construction domiciliaire, avec environ 45 pour 100 de la valeur des travaux, qui a connu la meilleure performance en 1985.

par Gérard OUELLET

C'est toutefois le secteur des maisons unifamiliales qui retient l'attention, avec 230 mises en chantier, pour une valeur cumulative de \$11,7 millions. En 1984, on avait assisté à 240 mises en chantier et la valeur des travaux se chiffrait à \$11,9 millions. Seulement pour le mois d'octobre 1985, les services techniques ont émis 28 permis pour des unités d'habitation unifamiliales et ce, pour une valeur de \$1,4 million. En ce qui a trait aux maisons bifamiliales, un permis a été émis, tandis que deux permis ont été enregistrés pour des maisons trifamiliales.

Dans le secteur des bâtiments à logements multiples, l'année 1985 a été difficile avec cinq permis pour la création de 99 logements, par rapport à 125 pour l'année précédente.

Des travaux de l'ordre de \$1,3 million ont été effectués dans le secteur commercial et industriel, pour lequel on a émis 33 permis l'an dernier. Deux permis ont été accordés à des institutions, la valeur des travaux se situant à \$270,000; il s'agit d'une baisse importante par rapport à 1984, où la valeur des travaux dans ce secteur se chiffrait à \$6,2 millions. Enfin, 1,345 permis divers ont été autorisés pour une valeur de \$6 millions.



M. Ralph Mercier

M. Ralph Mercier, Maire de Charlebourg, sera le conférencier invité lors du souper-causerie de la Chambre de commerce de Charlebourg qui se tiendra le mercredi, 20 novembre 1985, à 18h30, au Manoir St-Castin. Thème de la Conférence: "Le redressement économique: Un défi pour la communauté Charlebourgeoise". Pour réservation communiquer avec le secrétariat à 628-5514. Coût: 25,00\$ par personne. (avn)

**commodore**  
**SANYO**

**SANYO**  
**commodore**

L'ensemble Commodore 64, disquette 1541 et l'imprimante Comrex CR-220 vous sont offerts à un prix incroyable.

Inclus: Moniteur couleur SANYO DMC 550

# sélectronique

**995\$**

L'ensemble Disponible avec moniteur vert à **895\$**

**le seul vrai, l'unique Sélectronique**

600, rue Belvédère, Québec. Tél.: 683-2525

Financement disponible ou cartes de crédit

**Voulez-vous ÉCONOMISER 8985**

**Avec l'achat d'un COMPLET**

Polyester et laine ou worsted 100% laine aux nouvelles couleurs automnales. Choix de grandeurs assorties.

**À PARTIR DE 159<sup>95</sup>**

**Les vêtements St. Lawrence Inc. vous offrent GRATUITEMENT**

- Une paire de SOULIERS 49<sup>95</sup>  
Prix courant St. Lawrence
- Une CHEMISE \$20  
Prix courant St. Lawrence
- Une CRAVATE \$10  
Prix courant St. Lawrence
- Une CEINTURE 5<sup>95</sup>  
Prix courant St. Lawrence
- Une paire de BAS 3<sup>95</sup>  
Prix courant St. Lawrence

**UN GRAND TOTAL DE 8985**

Retouches d'ajustement gratuites  
Plan mise de côté  
Stationnement gratuit en face du magasin rue Saint-Vallier

LES VETEMENTS *St. Lawrence* INC

95, RUE SAINT-VALLIER EST. et LES GALERIES DE LA CAPITALE  
Rez-de-chaussée Pres du magasin La Baie

**RABAIS DE 20%**  
sur notre collection de **PALETOTS D'HIVER**

Tweed ou lainage de très belle qualité. Plusieurs avec épaulettes et ceinture, avec ou sans col de fourrure. Coupe ordinaire ou ceinturée

**Très beau choix de VESTONS SPORT**

Tweed 100% laine ou imitation de suède. Nouvelles couleurs pour l'automne. Grandeurs assorties

**À PARTIR DE 999<sup>95</sup>**

**En plus, vous obtenez un PANTALON 100% POLYESTER d'une valeur de 24.95 GRATUIT**

## Bébé atteint de botulisme

# Premier cas traité à St-François-d'Assise

◆ Le bébé de trois semaines atteint de botulisme après avoir consommé du miel et après avoir été hospitalisé à l'hôpital Saint-François-d'Assise est maintenant hors de danger. Il s'agit du premier cas de botulisme infantile au Québec et du deuxième au Canada, le

premier étant survenu en Ontario.

par Damien GAGNON

Les enfants de moins d'un an sont susceptibles de contracter le botulisme lorsque les spores botuliques (bactéries à l'état de vé-

gétation) qu'ils ont consommées produisent des toxines dans leurs intestins.

Cette maladie peut mettre en danger la vie des bébés de moins d'un an, a expliqué le Dr Anne-Claude Picard, microbiologiste à Saint-François-d'Assise, tandis que les enfants de plus d'un an et les adultes sont en mesure de combattre ces bactéries à l'état de végétation.

Elle précise que le miel est une substance propice au développement des spores ainsi que les substituts comme le sirop de maïs et le sirop d'érable. La coutume de mettre du miel sur la tétine d'un bébé pour le consoler lorsqu'il pleure est donc à déconseiller.

Dans le cas des adultes, ce sont les toxines qui se retrouvent dans les aliments contaminés qui produisent le botulisme. En septembre, une quinzaine de personnes ont été atteintes de botulisme au cours d'un repas pris dans un restaurant de Vancouver.

Informé de ce cas de botulisme infantile à Saint-François-d'Assise,

le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Jake Epp, a émis une mise en garde aux parents, leur conseillant de ne pas donner de miel aux enfants de moins d'un an même si le risque d'attraper cette maladie est peu élevé.

Le bébé est sauvé

Le 26 septembre, un enfant de trois semaines est amené à l'hôpital Saint-François-d'Assise souffrant de paralysie et ayant de la difficulté à s'alimenter, symptômes que l'on rencontre chez les cas de botulisme souligne le Dr Anne-Claude Picard.

La mère mentionne avoir donné du miel à plusieurs reprises à l'enfant depuis sa naissance, en y trempant sa tétine. La recherche de toxine botulinique de type A et de clostridium botulinum s'avère positive dans les selles de l'enfant. De plus, une analyse du miel révèle la présence de nombreuses spores de clostridium botulinum.

L'enfant est transféré à l'unité des soins intensifs pour surveillance des paramètres respiratoires. Le

danger du botulisme, précise Mme Picard, c'est qu'il s'attaque aux voies respiratoires.

Mais, dit-elle, nous avons été chanceux, l'enfant a récupéré graduellement et aucun support respiratoire ne fut nécessaire. Il a quitté l'hôpital à la fin d'octobre, un mois après son hospitalisation.

Mme Picard tient à préciser que

la présence de spores dans le miel n'est pas attribuable aux fabricants. Il y a des spores dans l'air, le sol et la poussière de la maison et la contamination est presque inévitable lorsque la bouteille est ouverte. Elle insiste sur le fait que la présence de spores dans le miel ne représente pas de danger lorsque l'enfant a atteint l'âge d'un an.



Dr Anne-Claude Picard, microbiologiste à l'hôpital Saint-François-d'Assise.

## Jeanne Sauvé lance un cri d'alarme en faveur des jeunes

◆ TORONTO (PC) — Soulignant que le chômage empêche les jeunes de se réaliser, Mme Jeanne Sauvé a exprimé la crainte, hier, que cette frustration ne conduise à l'apathie, au vandalisme, au crime, à la drogue et au suicide, "l'ultime et tragique expression de l'autodétermination".

Devant des hommes d'affaires, le gouverneur général du Canada a signalé que "chaque fois que nous refusons (un emploi) à un jeune, nous lui nions ce besoin essentiel de devenir quelqu'un, de sentir qu'ils ont une valeur et une place dans la société".

Un jeune Canadien sur cinq est en chômage, a rappelé Mme Sauvé, ce qui fait qu'ils deviennent "désillusionnés d'un système auquel ils veulent participer, mais qui les rejette constamment".

Les compagnies, a-t-elle affirmé, "devront embaucher plus que leurs besoins, réajuster leur priorités et espoirs, et assumer une marge de risque comme un investissement dans la qualité et la dignité des travailleurs de demain".

"Trop souvent, a ajouté Mme Sauvé, j'ai entendu des hommes et des femmes d'affaires se plaindre, en ces durs temps de concurrence économique, de ne pouvoir se permettre d'engager des travailleurs inexpérimentés pour remplir leurs quotas d'emplois."

Le gouverneur général a demandé aux plus vieux d'accepter la responsabilité de l'avenir des jeunes, tout en les aidant à se réaliser.

Mme Sauvé a loué les efforts faits en ce sens par certaines banques et caisses, qui consentent des prêts sans intérêt aux jeunes qui veulent se lancer en affaires.

VU SON SUCCÈS

NOTRE OFFRE SPÉCIALE PROLONGÉE JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE

...pour souligner une présence très en vue à Québec

GRATUIT

GRATUIT

A l'achat de VERRES CORRECTEURS obtenez gratuitement une MONTURE

parmi notre grande collection de modèles exclusifs 85-86 à notre nouvelle boutique (valeurs allant jusqu'à 125\$)

Valable jusqu'au 20 décembre

"Service personnalisé"

ROBERT Trudel

OPTICIE N lunettes et verres de contact

PROFITEZ DE NOTRE 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

775, Marguerite-Bourgeois Québec G1S 3W2 688-8430

## COURS D'ANGLAIS PRIVÉ OU SEMI-PRIVÉ

LES ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE DE QUÉBEC Inc.

- L'horaire selon la disponibilité du client
- Cours dispensés par nos professeurs les plus compétents
- A partir de 160\$ pour 10 heures de cours
- Aussi, possibilité de cours de rattrapage pour les élèves au secondaire

QUÉBEC: 635, Marguerite-Bourgeois, Québec - 687-0027

CHARLESBOURG: 905, de Nemours, Charlesbourg - 623-1061

LÉVIS: 91, St-Georges o., Lévis - 835-3136

Ecole reconnue par le ministère de l'Éducation no de permis 688-604

POISSONNERIE QUÉBEC 529-2561

NOVEMBRE MOIS DU POISSON ET DES FRUITS DE MER

FILETS DE TURBOT

FRAIS

3<sup>59</sup> lb

HÛÎTRES MALPÈQUE SUR ÉCAILLES

Boîte mini-party (10 à 12 pers.)

29<sup>99</sup> la bte

HOMARDS VIVANTS DE TOUTES GROSSEURS

SAUMON ROSE

de 2 à 4 lb Vidé, sans tête, 1re qualité

1<sup>89</sup> lb

HÛÎTRES MALPÈQUE

Catégorie commerciale

45\$ la caisse ou 99¢ lb

100, L'ESPINAY QUÉBEC

44, BOUL. KENNEDY GALERIES ROND-POINT, LÉVIS

HALLES FLEUR DE LYS

245, SOUMASSE (7 jours/semaine) 674, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT (7 jours/semaine)

DU POISSON... AVEC RAISON

**Le Louis Hébert**  
Res. de groupes  
525-7812  
568, Grande-Allée est Québec

**SPÉCIAL POUR 2 PERSONNES**  
Mousseline de langoustine au beurre blanc  
Feuilleté de ris de veau au cresson  
Potage ou salade  
Suprême de l'aslan aux porreaux  
Pétoncles frais au curry et pois mange-tout  
Médaille de veau à la moutarde  
Dessert - Café

**59<sup>95</sup>\$**  
pour deux personnes, incluant bouteille de vin Mascon Dubouët ou Muscadet

Collège de Tourisme du Québec (1985)  
825, St-Jean-Baptiste, suite 201  
Les Saules

## COURS D'INTRODUCTION À L'AGENCE DE VOYAGES



Wilfrid Hachey

Membre de l'équipe des professeurs 17 ans d'expérience dans l'industrie du voyage

### PROCHAINS COURS

- Samedis (jour) du 16 nov. au 14 déc.
- Réservez maintenant
- Places limitées

Renseignements et inscription  
lundi au samedi, aux heures de commerce  
Permis de culture personnelle du ministère de l'Éducation

657-6635

Le Mail Centre-Ville

**HAUT! HAUT! HAUT!**

Samedi 16 novembre, 11h30  
Venez voir le Père Noël cascadeur arriver au Mail Centre-Ville.

Il descendra les 18 étages du Holiday Inn, face à la rue de la Couronne. Pour l'accueillir, avec vous, les cors et clairons - Les Crystallins - (80 musiciens) et les amateurs du YMCA, sur la place du complexe Jacques Cartier. Soyez-y!



Les Vrais Connaisseurs demeurent ici.

Hôtel Méridien. Montréal.

40\$\*

Pour l'amour de la perfection.



COMPAGNON DE VOYAGE D'AIR FRANCE

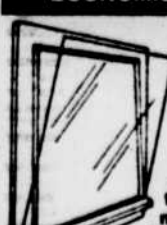
4, Complexe Desjardins  
Montréal, Québec  
1-800-361-8234/37

\* Tarif par personne, par nuit, basé sur occupation double, le vendredi, samedi et dimanche, selon disponibilité.

### REVOLUTIONNAIRE

ELIMINE LE GIVRE ET LA CONDENSATION

UNE FENÊTRE MAGNÉTIQUE INTÉRIEURE POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE



Évitez la perte de chaleur PAR LES FENÊTRES  
● Empêche l'air froid d'entrer - Deux fois plus efficace que la contre-fenêtre traditionnelle - Installation facile - Perte sur mesure

GARANTIE FEN-POR-A  
Expérience de savoir-faire depuis 1952. 5 ANS contre matériel détecteur  
Nous réparons tous genres de fenêtres ou portes.

FEN-POR-A ESTIMATION GRATUITE

781 rue St-Paul, Québec  
Le soir: 842-2500  
692-2127 623-9204

**Ex-religieuses et ex-religieux enseignants**

**Entente de principe sur le régime de retraite**

◆ (PC) — Une entente de principe est intervenue entre le gouvernement et les ex-religieux et les ex-religieuses enseignantes au sujet de leur régime de retraite, a annoncé hier le président du Conseil du trésor Michel Clair.

La Centrale de l'enseignement du Québec représentait les ex-religieux au cours de ces négociations qui

duraient depuis plusieurs mois.

L'entente de principe devra être ratifiée par les ex-religieux et par l'Assemblée nationale qui sera saisie d'un projet de loi à cet effet, afin que l'entente ait force de loi pour le mois de juillet 1986.

L'accord prévoit une pleine reconnaissance de toutes les années d'enseignement des ex-religieux et

ex-religieuses, qui ont cependant accepté que le crédit de rente et l'indexation soient réduits dans une proportion qui permette de respecter le principe du partage des coûts reliés à ce rachat.

En vertu du système, les ex-religieux et ex-religieuses pourront bénéficier en moyenne d'une rente

équivalant approximativement à 65 pour 100 de leur salaire des cinq meilleures années.

Commentant cet accord, M. Clair a déclaré:

"Je suis satisfait de cet accord qui reconnaît des droits plus importants aux ex-religieux enseignants et qui respecte aussi l'idée que le gou-

vernement ne pouvait assumer l'ensemble des coûts de la demande des ex-religieux."

Avant 1965, les religieux enseignants ne pouvaient participer aux régimes de retraite gouvernementaux. Mais s'ils quittaient la vie religieuse, ils pouvaient "racheter" ces années et prendre leur

retraite comme s'ils avaient toujours été laïcs.

Ceux et celles qui ont quitté leur communauté après le 1er juillet 1965 n'ont pu exercer ce droit. La loi 60, adoptée en 1978, a accordé à ce groupe d'enseignants certains bénéfices considérés insuffisants par bon nombre d'ex-religieux.

**PLACE AUX ÉCONOMIES**



**COCA-COLA OU SPRITE**  
ordinaire ou diète  
bouteilles consignées  
6 x 750 ml

**349**



**RÔTI DE PALETTE**  
coupe régulière  
Boeuf Canada A

**282 128**  
kg lb



**BANANES CHIQUITA**  
produit importé

**59 27**  
kg lb



**CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ**  
227 g

**449**



**SHORTENING CRISCO**  
1,36 kg

**299**



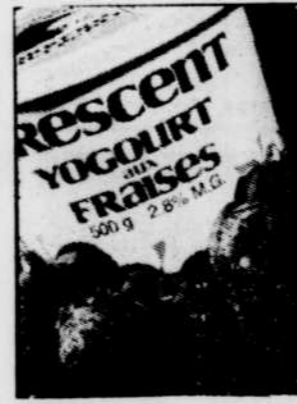
**FARINE tout usage PURITY**  
2,5 kg plus 1 kg boni

**199**



**JUS DE FRUITS**  
choix de saveurs  
DEL MONTE  
1 litre

**89**



**YOGOURT**  
choix de saveurs  
CRESCENT  
500 g

**99**



**MARGARINE MOLLE MONARCH**  
907 g

**159**



**JUS DE POMMES**  
ou raisin, surgelés  
KENT  
355 ml

**99**



**PAPIER HYGIÉNIQUE WHITE SWAN**  
4 rouleaux

**129**



**DÉTERSIF pour la lessive ABC**  
4 kg

**569**

**Voyez**

**La circulaire Provigo.**

**... des centaines de bas prix à chaque semaine.**

LES SUPERMARCHÉS



**provigo**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 16 NOVEMBRE 1985. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.

Assurance-médicaments du Québec

# Pourquoi le gouvernement du Québec est-il en retard de 2½ ans dans son entente avec les pharmaciens?

L'entente entre les pharmaciens-proprétaires du Québec et le gouvernement du Québec est échue depuis juin 1983. Depuis cette date, les pharmaciens sont revenus à la charge plusieurs fois auprès du ministère des Affaires sociales mais sans obtenir de proposition de règlement, et ce, jusqu'à la semaine dernière où le gouvernement a finalement fait une proposition grossièrement insuffisante.

Les pharmaciens du Québec se demandent si le gouvernement désire traiter avec eux de bonne foi pour maintenir en vigueur l'assurance-médicaments. D'ailleurs, la situation est telle que, les uns après les autres, 900 des 1200 pharmaciens-proprétaires du Québec ont écrit à leur association pour demander leur retrait du programme d'assurance-médicaments. La question est posée: pourquoi le gouvernement tarde-t-il tant à donner aux pharmaciens des honoraires raisonnables pour leur travail professionnel?

Province	Honoraires/ ordonnance
Terre-Neuve	5,25 \$
Île-du-Prince-Édouard	5,50 \$
Nouvelle-Écosse	5,50 \$
Nouveau-Brunswick	5,55 \$
<b>Québec</b>	<b>3,52 \$</b>
Ontario	5,23 \$
Manitoba	5,05 \$
Saskatchewan	5,21 \$
Alberta	5,50 \$
Colombie-Britannique	5,90 \$

LES  
PHARMACIENS  
DU  
QUÉBEC



Votre pharmacien  
votre  
conseiller-  
santé.

Membres  
de l'Association  
Québécoise  
des Pharmaciens  
Propriétaires

# Le débat des chefs à TVA est dans l'impasse

◆ (PC) — Les négociations en vue de la présentation d'un débat des chefs au réseau TVA sont dans

l'impasse. A moins que le Parti libéral ne revienne sur sa position, le projet se soldera par un échec.

Trois des quatre partis invités, le Parti québécois, le Parti indépendantiste et l'Union nationale,

ont accepté l'offre finale de TVA. La dernière proposition du réseau prévoyait une émission de 105 mi-

nutes au cours de laquelle Robert Bourassa et Pierre Marc Johnson se seraient affrontés face à face pendant 36 minutes.

Les libéraux ont cependant rejeté cette offre. Ils ont réclamé un face à face de 75 minutes n'impliquant que les chefs du Parti libéral et du Parti québécois.

Le réseau TVA s'est borné à constater qu'il n'y a pas eu de consensus entre les partis.

été abandonné car il ne respectait pas les dispositions de la loi électorale, selon les avis émis par le directeur des élections, M. Pierre-F. Côté.

Le premier ministre Pierre Marc Johnson a affirmé qu'il souhaitait profondément affronter Robert Bourassa, le chef libéral, au cours d'un débat télévisé.

Mais, a-t-il dit hier durant sa tournée électorale, ce serait "façon

## LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

Un porte-parole a indiqué que la proposition du réseau demeurerait toutefois sur la table.

Radio-Canada a également tenté d'organiser un débat entre MM. Bourassa et Johnson, mais le projet

et ridicule" s'il recevait une injonction au moment de participer à cette confrontation.

M. Johnson a répété que le premier devoir d'un chef qui veut diriger le Québec c'est de respecter la loi.

## Dans Portneuf

# Jasmin trouve que Pagé joue trop dur

◆ Le candidat péquiste dans Portneuf, M. Robert Jasmin, trouve que son adversaire libéral joue trop dur pour ce que soit loyal.

par Michel CORBEIL

Rencontré à son quartier général, à Pont-Rouge, M. Jasmin a tenu à répliquer au député sortant Michel Pagé, qui a laissé entendre à l'occasion de son lancement de campagne, que le péquiste ne connaissait ni le milieu port-neuven, neuvien, ni le type d'entreprise qu'est une aluminerie.

"Je trouve déplacé de laisser courir la rumeur que je ne suis pas enraciné dans le comté. Je suis ici depuis 16 ans, mes deux enfants y sont nés, ils fréquentent une école de la circonscription". Il s'est impliqué à plusieurs niveaux, notamment en rédigeant pendant trois

ans une chronique dans un hebdo communautaire de Portneuf, poursuit-il.

Au sujet de l'aluminerie, il regrette d'avoir signalé que cela pouvait causer des problèmes d'environnement parce que, dit-il, il y a des firmes d'experts qui examinent tous les aspects des problèmes d'implantation et que lui, pas plus que M. Pagé, n'est un tel expert.

"Là où c'est salaud de sa part, c'est de dire que les emplois créés, je m'en fous, laisse-t-il tomber. La question que je veux lui poser, c'est de savoir s'il communique avec son chef". M. Robert Bourassa, pointe le candidat péquiste, a indiqué que la firme SNC choisirait l'emplacement pour AluSuisse et mentionné que les trois emplacements sont la pointe la Martinière, à Lauzon, Sept-Îles et Bécancour. "Deschambault n'est pas mentionné", suggère M. Jasmin.

## EN BREF

## Candidate du NPD dans Charlesbourg

◆ Le Nouveau Parti démocratique a désigné Mme Diane Lapointe pour le représenter dans la circonscription de Charlesbourg. Technicienne en documentation, Mme Lapointe insiste sur le plein emploi, le travail à temps partagé, l'universalité des services de santé et de garderie, l'accès à un logement décent pour tous et l'égalité des femmes au foyer et sur le marché du travail. Elle tient "à réhabiliter les serveurs de l'État, victimes du dénigrement et des humiliations du gouvernement péquiste". Elle dit souhaiter ardemment l'implantation d'un cégep autonome à Charlesbourg.

## L'UN dans Jean-Talon

S'il était élu dans Jean-Talon, le candidat unioniste Nelson St-Laurent s'attellerait à assainir les dépenses publiques, à diminuer l'impôt des particuliers, à rendre l'industrie québécoise concurrentielle à celle des autres provinces du Canada. Il est en outre partisan de l'octroi d'un salaire de \$10,000 pour les femmes au foyer. Ce salaire pourrait être obtenu, suggère-t-il, à même une diminution d'impôt sur le salaire du conjoint travailleur.

A 32 ans, le candidat St-Laurent est actif au sein de l'Union nationale depuis une dizaine d'années. Diplômé en sociologie, il travaille dans le domaine de la restauration.

Jusqu'à maintenant, quatre candidats se font la lutte dans Jean-Talon: Nelson St-Laurent (UN), Ghislain Thériège (PQ), Gil Rémillard (PLQ) et Jan Warnke (NPD).

LE  
PÈRE NOËL  
ARRIVE!



SAMEDI  
16 NOVEMBRE  
À 10h.

Du rêve et de l'enchantement à profusion!

Amenez les tout-petits voir le Père Noël, entouré de clowns, faire son arrivée à son magnifique Royaume. Il accueillera les enfants dans un décor enchanteur jusqu'au 24 décembre. Une surprise les attend... Également, notre garderie accueillera les bouts de choux du 16 novembre au 24 décembre.

Au Centre à la mode

Galerias Chagnon

125 MAGASINS

Woolco

Sears

EATON

élé-  
tes  
in  
ête  
eu-  
mi  
non  
rix  
35¢

# Tu veux une mouffette - 3311

Les annonces classées du **SOLEIL**, plus efficaces que jamais, contact avec plus de 300,000 clients, prix plus que raisonnable, pour vendre ou acheter...

C'est facile avec les annonces classées du **SOLEIL!**

# 647-3311

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL

## LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

# Manifeste des professionnels de l'Etat Le gouvernement Lévesque a trahi les fonctionnaires

◆ Les fonctionnaires et les professionnels de la fonction publique ont tout simplement été trahis par le gouvernement du Parti québécois au cours des neuf dernières années.  
par Pierre PELCHAT  
C'est ce qui se dégage du ma-



Les professionnels de la fonction publique se souviennent amèrement de l'affrontement avec le gouvernement du Parti québécois lors des dernières négociations qui ont conduit à des décrets et des réductions de salaire.

nifeste qu'a rendu public, hier, le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) en pleine campagne électorale. Pour ceux qui croyaient que le SPGQ allait appuyer le PQ, détrompez-vous. Le manifeste est une charge en règle contre la gestion du gouvernement Lévesque aujourd'hui dirigé par Pierre Marc Johnson.

Les 9,000 professionnels de la fonction publique ont la mémoire longue. Ils n'ont pas digéré les derniers décrets qui ont réduit leurs salaires et imposé leurs autres conditions de travail en 1983. "Que sont devenues les sommes recueillies par la réduction des revenus des travailleurs du secteur public en 1983? Les coûts sont-ils moindres? Les services sont-ils améliorés? Et qu'en est-il du taux de chômage qu'elles devaient abaisser?" demande le manifeste.

Pour le SPGQ, le préjugé favorable aux travailleurs du Parti québécois n'existe plus. "Le gouvernement du PQ a été le premier à avoir délibérément et publiquement mené une campagne de dénigrement contre le personnel de la fonction publique. Il a renié ses engagements contractuels et est passé à l'histoire comme le champion des lois spéciales et de la remise en question du droit de négocier", précise le manifeste syndical.

### De mal en pis

S'il faut en croire le document du SPGQ, ça va de mal en pis dans la fonction publique. Ingérence politique grandissante, absence de planification, les besoins de la population sont oubliés au profit des luttes de pouvoirs entre sous-mi-

nistres, gaspillage causé par le doublement du personnel avec l'engagement de nombreux contractuels, augmentation injustifiée du personnel cadre sont autant de situations qui minent dangereusement l'efficacité de la fonction publique.

La partisanerie politique ferait partie du quotidien de la haute fonction publique. "L'aspect le plus visible de l'ingérence politique du gouvernement dans ses relations avec la fonction publique, c'est le développement effarant des cabinets de ministres et de sous-ministres; les attachés politiques étaient 102 en 1976 et 288 au printemps de 1985", précise le manifeste.

La cure d'amaigrissement de la fonction publique n'est qu'un leurre. "De 1977 à 1983, alors que l'effectif global de la fonction publique augmentait de 6,7 pour 100, le personnel de direction supérieure s'accroissait de 43,9 pour 100."

L'emploi de contractuels représente maintenant près du quart de la masse salariale des professionnels, provoquant une hausse des coûts qui aurait pu être évitée selon le syndicat. "La part des services externes dans les coûts globaux des services informatiques a presque doublé depuis 1979 passant de 6,4 à 11,3 pour 100 en 1984. Dans ce domaine, le recours au personnel contractuel amène un doublement coûteux."

### Des changements

Pour corriger ces carences, le SPGQ propose un ensemble de mesures dont l'accès aux travaux d'analyse et de recherche de la fonction publique, un code de déontologie pour régir les rapports entre les attachés politiques et les fonctionnaires, le maintien des effectifs actuels, l'accentuation du perfectionnement, la mise en place d'un processus d'appel ou de révision des décisions administratives prises à l'endroit des citoyens, l'arrêt de la propagande gouvernementale pour la reconversion en information sur les services disponibles.

En dépit de cette dénonciation de la gestion du gouvernement du Parti québécois, le Syndicat des professionnels n'entend pas pour autant donner son appui au Parti libéral dont plusieurs se souviennent encore.

On espère pouvoir se servir du manifeste lors de la rencontre convoquée par les syndicats de la fonction publique avec les trois chefs des principaux partis politiques dans la présente élection. Il semble cependant évident que ce manifeste va nuire davantage au gouvernement sortant.

## Pierrette Cardinal connaît la sauce

◆ La sauce pour un banquet au spaghetti offert à 500 personnes?

Richard DAIGNAULT à MONTREAL



Pierrette Cardinal en a inventé une recette. En avril dernier cette petite dame blonde âgée de 50 ans, dont les yeux bleus étincelants traduisent la vivacité et la vitalité, s'est imposé cette tâche, pour financer les bonnes oeuvres du Comptoir économique de Châteauguay.

"Imaginez-ça, peler une centaine d'oignons, quelques dizaines de gousses d'ail, faire cuire 105 livres de viande. Et je me demandais: qu'est-ce que je fais si je rate la sauce?"

Mais là où elle met la main, Mme Cardinal ne rate rien. Elle est tellement connue dans la circonscription de Châteauguay, à 15 milles au sud-ouest de Montréal, que l'assemblée d'investiture du Parti libéral qui l'a choisie candidate a attiré plus de 1000 militants.

Et à la dernière minute! Car, selon l'attaché de presse dans la circonscription, Pierre Lalonde, Châteauguay était une des 15 circonscriptions réservées par le chef du parti Robert Bourassa pour "une éminente personnalité".

Mais ça n'a pas fonctionné et la semaine dernière l'association libérale apprenait qu'elle devait tenir une assemblée dans les plus brefs délais.

Pierrette Cardinal avait toujours refusé de faire le plongeon en politique. Elle avait participé aux campagnes de son mari, Robert, propriétaire d'une bijouterie, lors d'élections municipales et scolaires. En 1979 elle prit charge de l'organisation libérale fédérale et elle fit la campagne pour les forces du NON lors du référendum de 1980.

Connue de tout le monde dans la circonscription pour son travail auprès des personnes handicapées, auprès des jeunes, connue pour la vigoureuse campagne, couronnée de succès, qu'elle mena pour la construction d'un hôpital de 250 lits à Châteauguay, Pierrette Cardinal n'avait jamais songé à sortir de la coulisse pour s'avancer sur la scène politique québécoise.

Les circonstances d'une élection précipitée jointe aux pressions de l'association libérale locale désemparée par les décisions de dernière minute de l'organisation centrale ont créé le vide qui entraîna Mme Cardinal

dans le vortex de l'élection à trois semaines du vote.

Voici un cas où il semble vrai de dire que le hasard fait bien les choses. Pour le Parti libéral en tout cas.

Roland Dussault, le député péquiste sortant, est en baisse de popularité depuis l'élection de 1981 alors qu'il n'était réélu que



Mme Pierrette Cardinal, candidate libérale dans Châteauguay.

par une majorité de 1778 malgré l'impopularité du leader libéral du temps, Claude Ryan, qui avait commis l'erreur impardonnable d'avoir brutalement annoncé à la population de Châteauguay qu'elle n'aurait pas son hôpital. Pourtant l'hôpital est actuellement en construction grâce aux efforts conjugués de Mme Cardinal et du député Dussault.

Ce n'est pas d'hier que Mme Cardinal oeuvre dans le domaine social. Il y a quelques années, Jules Léger lui avait remis la médaille du gouverneur général en reconnaissance de son travail auprès des handicapés mentaux adultes.

Pierrette Cardinal incarne en quelque sorte l'esprit de cette célèbre phrase du président américain John Kennedy: "Ne vous demandez pas ce que la société peut faire pour vous, mais demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire pour la société".

Quand des jeunes de Châteauguay étaient venus la voir pour les aider à construire une "maison des jeunes", Mme Cardinal avait répondu: oui, mais pourvu que vous la bâtissiez sans l'aide de l'Etat. Mme Cardinal poursuit:

"Ce sont eux, les jeunes, assistés par des profs, qui ont bâti leur maison en comptant sur leurs moyens à eux. Mettre les mains à la pâte soi-même d'abord et avant tout, au lieu d'attendre que ça tombe d'en haut. Voilà ma philosophie à moi. Moins de gouvernement, plus d'initiative personnelle".

Eh oui! Les banquets spaghetti de Mme Cardinal ce n'est peut-être pas "high glamour", à la Hollywood, mais celui de l'an dernier a rapporté \$4,400 pour les oeuvres de la région.

## Harguindeguy affirme que le vote sera en conséquence

◆ (PC) — La grande majorité des fonctionnaires québécois qui étaient péquistes ne le sont plus, et cela va se refléter sur le vote du 2 décembre, affirme le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Jean-Louis Harguindeguy.

par Robert LEFEBVRE

Cette désertion est attribuable principalement à la frustration engendrée par les réductions salariales décrétées en 1983 chez les travailleurs du secteur public.

Au moins la moitié des 80,000 membres de la fonction publique québécoise, incluant les employés cadres, voteront contre le Parti qué-

bécois, affirme par ailleurs un professionnel qui veut conserver l'anonymat par crainte de représailles.

"La moitié, c'est trop fort, mais il est vrai qu'il reste encore un sentiment de frustration", commente le candidat péquiste dans Jean-Talon et lui-même un haut fonctionnaire au ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Ghislain Thériège.

Comme sous-ministre, M. Thériège n'a pas subi la réduction de salaire de 20 pour 100 qui a été imposée à l'ensemble des travailleurs du secteur public et parapublic en 1983.

"Je reconnais cependant, dit-il, qu'il y a eu une certaine indécidabilité de la part du gouvernement quant à la forme."

Le député Marc-Yvan Côté, de nouveau candidat libéral dans Charlesbourg, affirme pour sa part que les fonctionnaires qu'il rencontre dans le cadre de sa campagne n'ont rien oublié.

Il souligne par ailleurs que ces mêmes fonctionnaires tiennent présentement un discours beaucoup moins hostile contre le gouvernement, mais que leur sentiment d'insatisfaction est toujours aussi fort. Il est plus raisonné, selon lui.

Dans Charlesbourg, 23 pour 100 des électeurs sont des employés de l'Etat.

"Mon 'feeling', a confié un autre fonctionnaire qui ne veut pas être identifié, est que ça oublie vite dans le milieu."

J'gagne  
que vous  
allez jouer  
au 6/36!

CETTE SEMAINE LE GROS LOT VAUT PLUS DE

# 2,957,000\$

Le jeu à suivre... chaque vendredi!

Le jeu à suivre... chaque vendredi!

## LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

# Un premier auditoire hostile à Johnson

♦ MONTREAL — Le premier ministre Pierre Marc Johnson a connu, hier, sa première journée de contestation depuis le début de la présente campagne électorale alors qu'il a été chahuté par une poignée de jeunes militants libéraux de l'université McGill.

LA TOURNÉE DE  
**JOHNSON**  
par  
Rejean  
LACOMBE



Malgré tout, M. Johnson s'est très bien tiré d'affaire et la majorité des quelque 400 étudiants lui ont réservé un accueil poli. En fait, les

jeunes libéraux ont remis la monnaie de la pièce au chef péquiste à la suite de l'accueil tumultueux que le chef libéral M. Robert Bourassa, avait connu à l'Université de Montréal.

Un étudiant francophone n'a pas été particulièrement tendre à l'endroit de M. Johnson. Alors qu'il interrogeait le chef péquiste dans le but de savoir s'il était souverainiste ou fédéraliste, il a lancé: "Si vous êtes le Messie du Parti québécois, vous êtes le Judas constitutionnel du Québec."

Certains étudiants francophones qui se sont adressés à M. Johnson en anglais, lui ont reproché de cacher son équipe de candidats tandis que d'autres lui lançaient: "Québecair, SNA, Tricofil..." M. Johnson s'est alors emporté quelque peu en

ripistant: "Le stade olympique qui a coûté un milliard de dollars."

On a également reproché à M. Johnson de refuser un face à face avec le chef Bourassa. Tout en expliquant qu'il fallait respecter la loi, des jeunes libéraux scandaient: "Peureux, peureux."

A son arrivée dans une salle bondée, avec plus de 30 minutes de retard, les huées des jeunes libéraux se sont perdues dans les applaudissements. Toutefois, M. Johnson a pu, sans anicroche, livrer son discours. Il s'est particulièrement attardé à parler de la cohabitation entre francophones et anglophones au Québec. "Si vous avez décidé de vivre ici, dit-il, vous êtes des Québécois."

En conférence de presse, M. Johnson devait avouer qu'il avait apprécié l'expérience. Tout en qualifiant cette manifestation de pas très méchante, le premier ministre a indiqué que "c'était une bonne rencontre". "Il faisait froid à l'extérieur, ajoute-t-il, et il faisait chaud en dedans. J'ai trouvé que ce n'était pas la juridiction exclusive de l'Université de Montréal de crier "chou" de temps en temps à un politicien."

### Une journée complètement folle

D'ailleurs la journée d'hier n'était pas particulièrement reposante pour le chef péquiste et les journalistes qui l'accompagnent. Parti de Québec à 6h30, un total de 12 activités attendaient M. Johnson.

Ce blitz auprès des communautés ethniques fut dans les faits un demi-succès. Le mauvais temps, où un verglas a recouvert la région de Montréal, a eu pour effet de ralentir la caravane péquiste. Les dirigeants de la campagne ont dû, à la dernière minute, regrouper trois activités.

Malgré tout, M. Johnson a reçu un accueil sympathique de la part d'un groupe de personnes âgées italiennes au centre d'accueil Dante. Une dame d'un certain âge a dit à M. Johnson que ce centre était béni par Dieu et par le gouvernement. Une autre, plus partisane, a embrassé la main de M. Johnson en lui disant: "Je vous souhaite un monde de bonheur et que vous deveniez le premier au monde."

Après avoir visité une usine de fabrication d'outillage dirigée par deux Italo-Québécois, M. Johnson a été accueilli chaleureusement à la Fiducie canadienne-italienne. Un Italien d'un âge avancé a présenté au premier ministre une photo de son père Daniel Johnson.

La communauté grecque a également réservé un accueil fort chaleureux à M. Johnson qui tant chez les Italiens que chez les Grecs, a prononcé quelques mots dans leur langue respective. Au Centre hellénique, le premier ministre a reçu une ovation de la part d'une centaine de Grecs.

La journée d'aujourd'hui sera moins chargée. Quelques activités seulement sont prévues dont une conférence devant les étudiants de l'Université de Montréal.



Le chef libéral Robert Bourassa s'est entretenu avec Pierre Péladeau, président de Québecor, et Jacques Francoeur, président d'Unimédia, à la suite du discours qu'il venait de donner devant la Chambre de commerce de Montréal, hier.

# Bourassa dénonce le hold-up des péquistes

♦ MONTREAL — M. Robert Bourassa a dénoncé, hier midi, devant la Chambre de commerce de Montréal, le "hold-up idéologique" que constitue le pillage systématique du programme libéral par le Parti québécois.



LA TOURNÉE DE  
**BOURASSA**  
par  
Michel  
DAVID

"Il est faux de dire qu'il n'y a pas de différence significative entre le Parti libéral et le Parti québécois, a lancé M. Bourassa. L'orientation du gouvernement péquiste n'a pas changé depuis 1976, et les faits sont là pour le prouver."

Alors que "l'article un de notre programme est la création d'emplois, a-t-il poursuivi, l'accroissement de la production et de l'emploi demeure concrètement au second rang de leurs priorités. Le social, le constitutionnel, la redistribution de la richesse ont préséance collectivement sur la création d'emplois."

### 400,000 emplois

Les 750 hommes et femmes d'affaires présents ont réservé un accueil poli, sans plus, au chef libéral, qui a résumé en neuf points les politiques qui permettraient, selon lui, la création de 400,000 emplois permanents à l'intérieur d'un mandat de gouvernement.

C'est "un objectif ambitieux, qui sera difficile à atteindre, mais aussi un objectif réalisable", a dit le chef libéral.

Toutes les propositions que M. Bourassa a avancées, hier, étaient déjà connues: allègement de la fiscalité des particuliers, financement des entreprises, déréglementation, diminution de la para-fiscalité des entreprises, développement technologique, aide à l'exportation, libéralisation "prudente" des échanges avec les États-Unis, privatisation de "plusieurs" sociétés d'Etat, Baie James 2.

### Un malentendu

Encore une fois, M. Bourassa a jugé nécessaire de "dissiper tout malentendu" au sujet de la baisse d'impôt sur le revenu des particuliers qu'il a promise la semaine dernière. "Notre proposition bonifie d'environ 50 pour 100 les pro-

positions budgétaires d'avril dernier", a-t-il déclaré.

En conférence de presse, il a expliqué que les dispositions du budget Duhaime équivalaient déjà à une réduction de \$220 millions pour l'année 1986, auxquels sa promesse ajoute \$105 millions.

M. Bourassa a par ailleurs dénoncé la "comédie cynique" jouée par M. Pierre Marc Johnson, qui parle aujourd'hui d'augmenter l'aide financière au bénévolat, après que le gouvernement péquiste eut joyeusement sabré dans ces subventions au cours des dernières années.

### En usine

A Saint-Jérôme, M. Bourassa a effectué son bain de foule le mieux réussi de la campagne, à l'usine de tableaux de bord pour automobiles

Waterville Inoac, où il a fait un effort pour converser un peu plus longuement avec les travailleurs, essayant de s'intéresser à leur travail.

Il est allé jusqu'à enlacer quelques travailleuses et à s'extasier sur le pâté chinois qu'on servait à la cafétéria. Sa visite n'a évidemment pas déclenché d'émeute mais il a eu droit à quelques "bonne chance".

### Tournée

Avant de se rendre à Sainte-Adèle, pour une assemblée de 150 personnes, M. Bourassa a eu une rencontre privée avec les maires de la MRC Rivière du Nord. Aujourd'hui, le chef libéral fait campagne en Estrie, à Granby et Roxton Pond. En début de soirée, il rendra publics les engagements du PLQ envers les femmes, à Montréal.

# Le chef libéral croit à une victoire très nette

♦ MONTREAL — Selon M. Robert Bourassa, les résultats du sondage Createc accordant toujours une avance de huit points à son parti, indiquent "qu'une certaine stabilité semble se dessiner dans le corps électoral" et que le Parti libéral "s'oriente vers une victoire très nette" le 2 décembre.

par Michel DAVID

Que ce sondage ait été commandé par son propre parti à une maison pratiquement inconnue n'entache pas sa crédibilité, soutient M. Bourassa, dans la mesure où à une exception près (Crop), tous les sondages effectués depuis deux semaines aboutissent pratiquement aux mêmes résultats.

Il assure que le PLQ a souvent fait affaire avec cette firme et que l'acuité de ses sondages avaient pu être vérifiées aux élections partielles du 3 juin.

Soulignant par ailleurs que le vote libéral est toujours sous-estimé par les sondages, le chef libéral affirme qu'un écart de 5 à 7 pour 100 le 2 décembre donnerait "une

claire majorité" au PLQ, malgré la concentration du vote anglophone. Il n'a cependant pas voulu spéculer sur le nombre de sièges qu'il pourrait récolter.

### Débat

M. Bourassa a par ailleurs posé des conditions pour accepter la nouvelle offre de débat faite par le réseau TVA: 75 minutes de face-à-face avec M. Pierre Marc Johnson.

"C'est ce que je demanderai toujours tant que je ne l'aurai pas", a-t-il déclaré. Selon lui, les 36 minutes proposées par TVA sont nettement insuffisantes pour discuter des quatre thèmes qu'il veut aborder avec M. Johnson: les finances publiques, le développement économique, les affaires sociales et le régime politique.

"Si c'est nécessaire pour respecter une interprétation très stricte de la loi électorale", le chef libéral accepterait que MM. Denis Monière et André Léveillé participent à un débat, mais seulement après sa confrontation avec le premier ministre.

Soulignant que M. Bernard Landry a accepté un face-à-face avec le porte-parole libéral en matière de finances, M. Daniel Johnson, M. Bourassa a dit espérer que le ministre des Finances pourra convaincre son patron d'avoir le même courage.

Autres nouvelles  
pages B-6, B-7 et  
B-8

# Le PQ met l'accent sur le pluralisme

♦ MONTREAL — Pour Pierre Marc Johnson, le Québec sera pluraliste ou ne le sera pas. Alors qu'il s'adressait, hier soir, à une centaine de représentants de différentes communautés ethniques dans la circonscription électorale de Saint-Louis, le premier ministre Johnson a reçu un accueil chaleureux.

par Réjean LACOMBE

Par la même occasion, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Elie Fallu, a présenté les sept candidats de différentes ethnies qui défendront les couleurs du PQ le 2 décembre. Chacun des candidats, au grand plaisir des militants péquistes, se sont adressés dans leur langue d'origine.

Le chef péquiste, visiblement fatigué après quelques jours d'intenses activités, a lui aussi adressé quelques mots en italien, en grec, en tchèque et en portugais.

Tout en définissant les grandes orientations qu'un éventuel gouvernement péquiste suivrait en matière de relation avec les différentes communautés ethniques, M. Johnson a indiqué que son gouvernement nommerait dans chaque ministère concerné des répondants chargés de veiller à ce que les politiques gouvernementales tiennent compte des besoins particuliers des communautés culturelles.

M. Johnson entend également inciter les municipalités à s'assurer que les corps policiers reflètent cette diversité culturelle nouvelle par l'embauche de policiers venant de diverses ethnies.

Dans l'esprit du chef péquiste, l'accès à l'égalité passe aussi par une meilleure circulation de l'information entre les communautés

culturelles et le gouvernement. "C'est pourquoi, dit-il, nous allons réserver une part encore plus grande au placement de la publicité gouvernementale dans les moyens d'information ethniques."

De plus, le premier ministre Johnson a indiqué que son gouvernement entend aller encore plus loin en développant une politique d'éducation interculturelle basée sur une lutte contre la discrimination raciale et ethnique. "Cette politique, précise-t-il, se traduira concrètement par le perfectionnement du personnel et par la création d'un centre de ressources en éducation multiculturelle."

M. Johnson souligne que son gouvernement ira encore plus loin au chapitre de sa politique de développement des communautés culturelles en favorisant non seulement l'apprentissage de la langue d'origine, mais aussi l'enseignement de l'histoire des cultures d'origine.

Après avoir passé en revue les différentes réalisations du gouvernement péquiste en faveur des communautés culturelles, M. Johnson s'en est pris au Parti libéral qui a dévoilé il y a quelques jours sa politique à ce chapitre. "Nous devons, hélas, les informer encore une fois, dit-il, qu'ils arrivent trop tard et que la plupart de ces mesures ont déjà été mises en place dans notre plan d'action."

Le PQ présente, outre le ministre Elie Fallu et le député David Payne, sept autres candidats de différentes ethnies. Il s'agit de Michel Trozzo (Bourassa), Ivano Vellone (Laurier), Joseph Xenopoulos (Chemedey), Arlindo Vieira (Saint-Louis), Jean Cermakian (L'Acadie), Nadia Assimopoulos (Marquette) et Maud Pierre-Pierre (Westmount).

# Soquip restera société d'Etat (Landry)

♦ LAVAL (PC) — Le Parti québécois s'oppose carrément au projet de privatiser la Société québécoise d'initiatives pétrolières (Soquip) comme s'est engagé à le faire le Parti libéral du Québec s'il est porté au pouvoir.

C'est le ministre des Finances Bernard Landry qui s'est prononcé

contre l'intention du PLQ, affichée la veille par le député d'Outremont Pierre Fortier, de rendre Soquip au secteur privé et de favoriser son intégration à Gaz Métropolitain.

Le député de Laval-des-Rapides a expliqué le style de gestion économique retenu par le gouvernement sortant: "Le modèle éco-

nomique québécois est un modèle original. Il doit subir des adaptations au fur et à mesure. On est un parti progressiste et interventionniste dans un esprit rooseveltien, c'est-à-dire que, quand c'est nécessaire, ce ne sont pas des dogmes qui vont nous empêcher de faire confiance au secteur public."



Les candidats libéraux Réjean Doyon (à gauche) et Gil Rémillard se sont adressés à des étudiants de l'université Laval, hier.

# Gil Rémillard n'envisage de faire que deux mandats

♦ Gil Rémillard, le candidat libéral de Jean-Talon n'envisage aucunement de faire carrière en politique. Tout au plus envisage-t-il d'y faire deux mandats, "le temps seulement de refaire le pouvoir politique au Québec".

par Louise LEMIEUX

Invité avec son collègue de Louis-Hébert Réjean Doyon, par l'Association des jeunes libéraux, Gil Rémillard a exposé ses vues constitutionnelles devant une salle bondée d'étudiants. Des étudiants de l'université Laval, sympathiques à la cause libérale si l'on en juge par les applaudissements nourris de l'assistance à quelques reprises durant les discours des deux candidats.

En fait, l'organisation de la ren-

contre politique laissait fort peu de place à la discussion ou aux questions des étudiants. MM. Doyon et Rémillard ont exposé leurs vues durant trois quart d'heure. Trois étudiants seulement ont pu poser des questions avant que ne débute le cours suivant, à 13h30.

Quels sont les outils de création d'emploi du PLQ pour les jeunes? demande une étudiante.

"Les solutions du PQ (bon d'emploi, déclin-jeunesse) ne sont que des cataplasmes, répond M. Rémillard qui suggère un changement de philosophie où l'Etat ne sera pas omniprésent; il faut se "refaire un plan de collectivité" et se rendre compte que c'est en chacun que se trouve la plus grande force d'une personne, ajoute-t-il.

### Pas de carrière politique

Au cours de son allocution hier

midi, M. Rémillard a avoué qu'il n'était "pas encore un bon politicien", mais qu'il était en train d'apprendre. "Je ne dis pas que je serai là (en politique) très très longtemps". Le temps, a-t-il ajouté, "de refaire le pouvoir politique que le Québec a perdu et de redonner aux jeunes la fierté d'être Québécois". Cela risque difficilement de prendre plus que deux mandats, selon ses estimations.

Interrogé après la conférence, sur les propos tenus par Jean Garon à son égard, M. Rémillard a répondu, en riant, que cela "ne mérite pas grand commentaire".

Au cours de l'assemblée péquiste de lundi soir au théâtre de l'Université Laval, le ministre de l'Agriculture Jean Garon a décrit M. Rémillard comme le candidat "qui se trouve à son goût".

## LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

# L'organisation libérale dorlote les journalistes

Les journalistes qui accompagnent la tournée de M. Pierre Marc Johnson arrondissent les yeux quand ils découvrent les conditions de travail offertes à leurs collègues qui suivent la tournée de M. Robert Bourassa.

par Michel DAVID

Il y a bien sûr les montagnes de beignes et de sandwiches, les fruits, les jus, le café, la bière froide, disponibles en tout temps. Mais il y a surtout cet effort constant pour faciliter le travail des journalistes.

Quelle différence avec la campagne de M. Claude Ryan, en 1981. M. Ryan, prétendant effectuer une campagne "à ras le sol", affectait de ne pas tenir compte des médias, sinon de les mépriser. Avec le résultat que l'on sait. M. Bourassa, dont les "cassettes" sont restées légendaires, sait mieux que personne qu'en 1985, une campagne électorale est avant tout une affaire de communications, et surtout de télévision.

Pas nécessairement une affaire d'images. L'été dernier, quand on a

demandé à M. Yves Bérubé s'il songeait à entrer dans la course au leadership péquiste, il a répondu: "Il faut savoir se regarder dans le miroir." Comme M. Bérubé, M. Bourassa sait très bien qu'il n'a pas le charme visuel de M. Johnson.

Mais les organisateurs libéraux savent aussi qu'un journaliste maltraité peut vite devenir hargneux. Et le message — celui de la crédibilité économique, dans le cas présent — risque alors de mal passer, ou de ne pas passer du tout. Mieux vaut donc dorloter la presse et s'assurer qu'elle dispose des facilités techniques pour transmettre le message.

Le PLQ a les ressources humaines et les moyens financiers de s'en assurer. Assez curieusement, il coûte d'ailleurs plus cher à une entreprise de presse d'accréditer un journaliste à la tournée de M. Johnson (\$4,000) qu'à celle de M. Bourassa (\$3,300).

En tournée

La tournée du chef libéral a été

conçue de façon à lui permettre de rentrer à Montréal presque tous les soirs. Les voyages en avion — sur un modeste HS 748 d'Air Inuit baptisé "Energie du Nord" — sont assez peu fréquents.

La vingtaine de journalistes qui accompagnent M. Bourassa voyagent en autobus, en compagnie de son chef de cabinet adjoint, Ronald Poupard, et de trois personnes bénévoles. Le chef suit en Pontiac Parisienne, la même catégorie de voiture qu'utilisent les ministres péquistes.

Il y a, en moyenne, trois activités par jour. M. Bourassa sait que les relations publiques ne sont pas son point fort. Il s'agit donc surtout de rencontres avec des groupes dont la sympathie est acquise: assemblées de militants, Chambres de commerce, groupes d'hommes d'affaires.

L'expérience professionnelle du chef libéral lui permet d'être très à l'aise avec les étudiants, qu'ils le chahutent ou non. Mais les bains de foule dans les centres commerciaux ou les usines sont réduits au strict minimum compatible avec les besoins de la télévision et la nécessité pour un chef politique de frayer avec le monde ordinaire.

Entre chaque activité du chef, les journalistes disposent d'une période de temps de travail suffisante pour rencontrer leurs heures de tombée. Partout, ou presque, ils sont sûrs de trouver un local convenablement équipé du matériel nécessaire.

Une équipe de l'organisation libérale a également vu au préalable à ce qu'à chaque endroit où M. Bourassa doit prendre la parole, les caméras de télévision aient un emplacement de choix, que le son et l'éclairage soient parfaits.

Il y a bien quelques pépins ici et là, mais pas de problèmes majeurs visibles. Les 25 "advance" (éclairateurs) qui travaillent sous la direction de Claude Liboiron, un ingénieur en mécanique qui travaille à titre bénévole, ont vu à ce que tout soit prêt quand le chef arrive.

Si le Parti libéral perd les élections du 2 décembre, ce ne sera certainement pas à cause de l'organisation.



Le premier ministre Pierre Marc Johnson a dû expliquer aux journalistes pourquoi il leur avait faussé compagnie à deux reprises, sans qu'ils en soient informés. Une attitude qui a laissé un certain froid.

## Pour le PQ, la presse est un mal nécessaire

♦ MONTREAL — Les journalistes qui sont affectés depuis trois semaines à la couverture de la campagne électorale de Pierre Marc Johnson sont considérés, en quelque sorte, comme un mal nécessaire.

par Réjean LACOMBE

Avec la "drôle" de campagne électorale que mène le premier ministre, les organisateurs péquistes se seraient bien satisfaits de la présence des caméras de la télévision. Parce que jusqu'à maintenant, tout est fait en fonction du visuel, de l'image.

Non pas que les quelque 20 journalistes et techniciens qui font partie de la caravane électorale johnsonienne soient mal traités. Mais, si l'on compare les organisations électorales péquistes de 1976 et 1981 à celle de 1985, on remarque rapidement une déficience marquée. C'est ainsi qu'à deux reprises, le

premier ministre Johnson a faussé compagnie aux journalistes pour participer à autant d'assemblées de mise en candidature sans que les journalistes en soient informés. Cette attitude de M. Johnson a causé un certain froid entre lui et la presse.

Déficience également au niveau des communications. Si au cours des campagnes antérieures on apprenait assez tôt au cours de la journée l'horaire des activités que le chef péquiste devait effectuer le lendemain, avec l'organisation de Pierre Marc Johnson, ce n'est que vers minuit que l'on peut prendre connaissance de cet horaire. On évoque des raisons de stratégie pour justifier une telle procédure. On craint que les adversaires libéraux puissent découvrir trop rapidement quelles seront les activités du chef du PQ.

Il ressort également clairement que le Parti québécois ne possède

pas, comme c'était le cas par les années passées, des ressources financières nécessaires pour fournir le maximum de services aux journalistes. Si les libéraux ont trois personnes affectées à ce travail dans l'autobus ou dans l'avion, les péquistes n'en ont qu'une seule. Avec les moyens du bord, Mme Ester Gaudreault accomplit un travail remarquable et dans des circonstances parfois difficiles.

A bord de l'autobus que les journalistes ont baptisé la "coccinelle allongée" ou de l'avion qui devient la "coccinelle volante", la sobriété, sur tous les plans, est de mise.

En de très rares occasions, les principaux conseillers de M. Johnson en matière de communications prennent place dans l'autobus avec les journalistes. Il est arrivé à quelques reprises seulement que l'attaché de presse du chef péquiste, M. Gilles Emond, accompagne les journalistes lors de longs trajets.



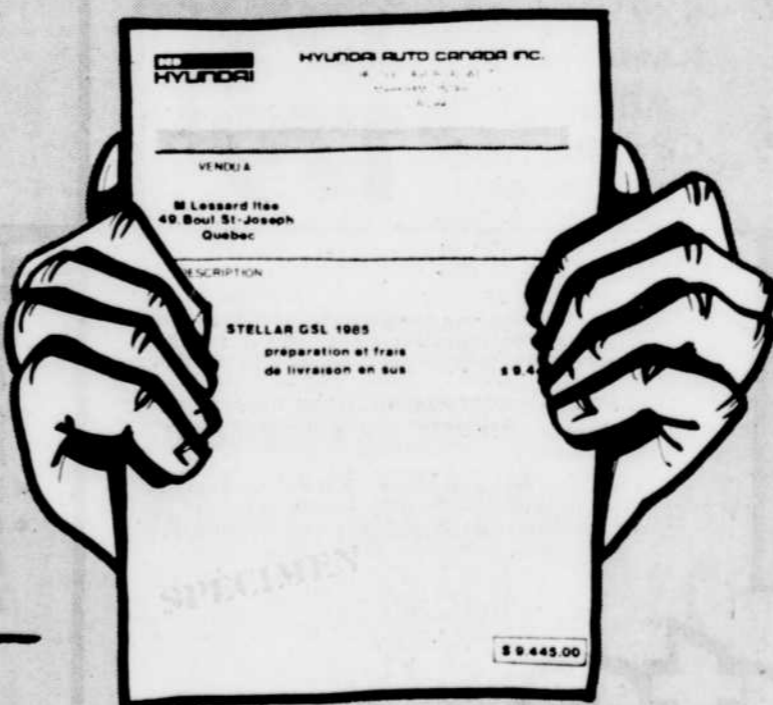
Le chef libéral sait mieux que personne qu'une campagne électorale est avant tout une affaire de communications, et surtout de télévision.

# VOICI L'OFFRE DE L'ANNÉE DANS LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

**M.LESSARD Itée.**  
**LIQUIDE TOUTES LES STELLAR GSL '85\***  
**AU PRIX COÛTANT**

**M.LESSARD Itée. PEUT FAIRE ÇA GRÂCE À**  
**UNE ENTENTE SPÉCIALE AVEC LA COMPAGNIE HYUNDAI**

**PLUS DE**  
**100 STELLAR**  
**GSL '85**  
**À LIQUIDER**  
**AU PRIX**  
**DE LA FACTURE**



**CETTE OFFRE EST VALABLE**  
**JUSQU'AU 13 NOVEMBRE SEULEMENT**

**M.LESSARD SERA OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT**  
**TOUS LES SOIRS JUSQU'À 22 heures**  
**POUR CET ÉVÈNEMENT TRÈS TRÈS SPÉCIAL**



**VOILA POURQUOI M.LESSARD Itée.**  
**EST LE CONCESSIONNAIRE**  
**HYUNDAI NO.1**  
**SUR TOUTE LA LIGNE**  
**et toujours: LA CHANCE DE LA GAGNER!**  
**JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE 1985**  
Tous les règlements sont disponibles chez M. Lessard

**49, boul. St-Joseph,**  
**Québec**  
**623-5471**

Le seul concessionnaire Hyundai de la région dont les véhicules sont recommandés par le Club Automobile  
**FINANCEMENT**  
**SUR PLACE**

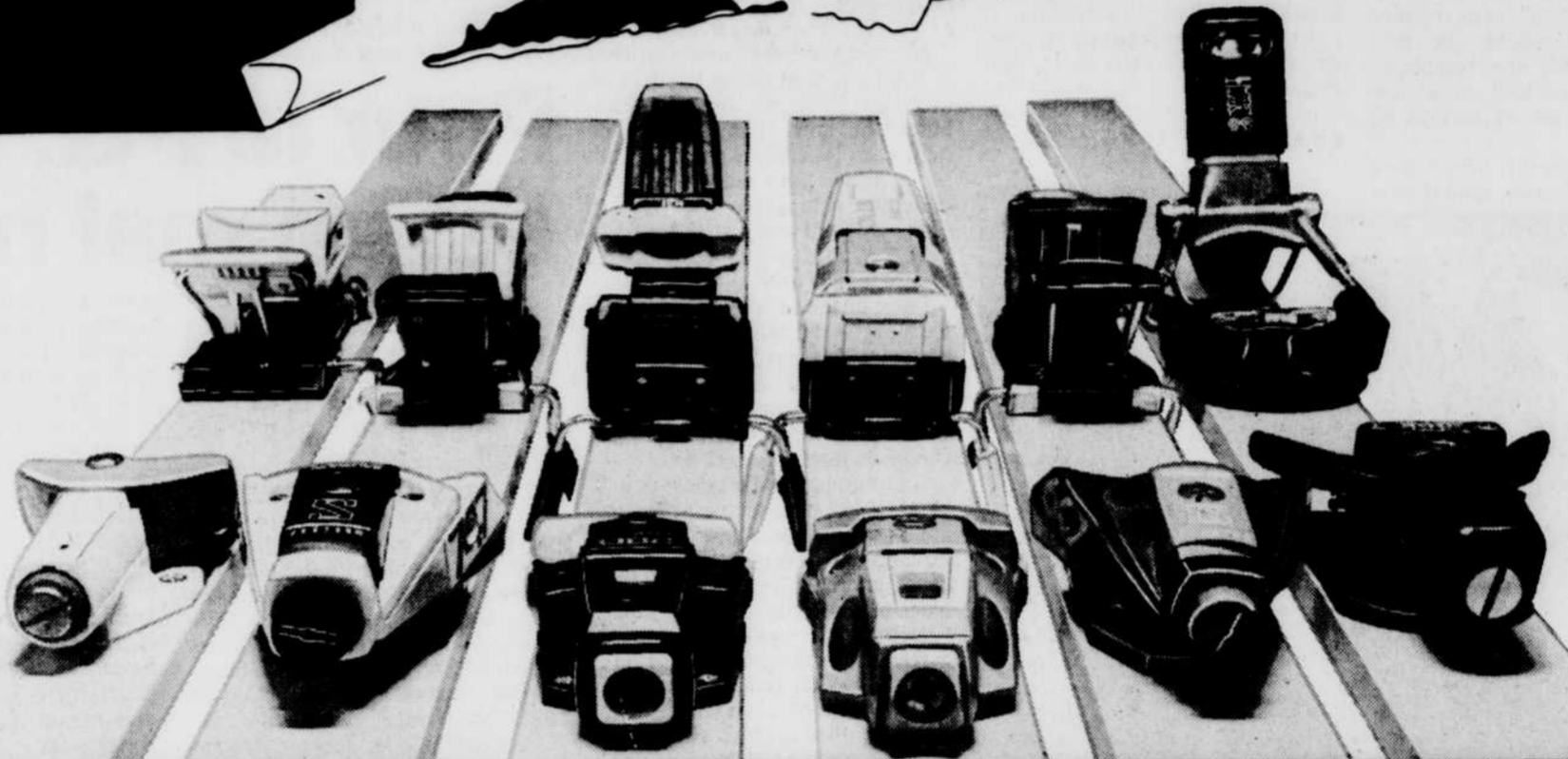
# VENTE 6 JOURS DE SKI

Notre plus  
grande vente  
de ski  
de l'année



## FIXATIONS

- GEZE 909 ou  
LOOK 39S **34<sup>99</sup>**  
P.S.M. 79,99\*
- TYROLIA  
280D **55<sup>s</sup>**  
P.S.M. 130s\*
- SALOMON 647  
ou 647L **77<sup>s</sup>**  
P.S.M. 130s\*
- SALOMON 747  
TYROLIA 390D  
LOOK 99HP **88<sup>s</sup>**  
P.S.M. 160s\*



## BOTTES



- TECNO PRO  
Nevada **59<sup>99</sup>**  
P.S.M. 99,99\*
- TECNO PRO  
690 **99<sup>s</sup>**  
P.S.M. 169,99\*
- SALOMON  
SX71 **159<sup>s</sup>**  
P.S.M. 244,99\*
- CABER **179<sup>s</sup>**  
CR Hot **179<sup>s</sup>**  
P.S.M. 299,99\*

## SKIS

- TECNO PRO Targa **119<sup>s</sup>**  
P.S.M. 219,99\*
- FISCHER Top  
Flair **139<sup>s</sup>**  
P.S.M. 229,99\*
- BLIZZARD Uno **159<sup>s</sup>**  
First P.S.M. 249,99\*
- FISCHER CLP Grandprix **199<sup>s</sup>**  
P.S.M. 279,99\*
- SPALDING Squadra  
SL ou GS **215<sup>s</sup>**  
P.S.M. 424,99\*
- DYNASTAR Course  
SL ou GS **215<sup>s</sup>**  
P.S.M. 394,99\*
- FISCHER SC4 Super Pro **215<sup>s</sup>**  
P.S.M. 379,99\*
- BLIZZARD Racer **215<sup>s</sup>**  
P.S.M. 379,99\*
- ROSSIGNOL SM ou ST **215<sup>s</sup>**  
P.S.M. 384,99\*
- HEAD Racing  
Giant **215<sup>s</sup>**  
P.S.M. 374,99\*



## SPÉCIAL

**AFFÛTAGE  
ET CIRAGE**

**6<sup>99</sup>**

\*P.S.M.: Prix suggéré du manufacturier.  
Pour référence seulement. Ne reflète pas  
nécessairement au prix courant du produit.

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement  
des stocks ou jusqu'à la fermeture  
le samedi 16 novembre 1985.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.  
Tous les articles et toutes les grandeurs ne sont pas  
nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

## ENSEMBLES DE SKI ALPIN

### JUNIOR

- Bottes TECNO PRO Sprint
- Skis TECNO PRO Husky ou  
DYNASTAR Racing
- Fixations LOOK 19RS
- Cannes TECNO  
PRO Husky **129<sup>s</sup>**  
P.S.M. 231,97\*

### ADULTE

- Bottes TECNO PRO Nevada
- Skis TECNO PRO Nova ou  
ELAN RM902
- Fixations GEZE 909  
ou LOOK 39S
- Cannes TECNO  
PRO Nova **179<sup>s</sup>**  
P.S.M. 374,96\*

# sports experts

et **massicotte**  
sports experts

**BEAUPORT**  
1500, d'Estimauville  
Québec  
661-2482

**CAP-ROUGE**  
4286, rue Saint-Félix  
Cap-Rouge  
653-0744

**CHARLESBOURG**  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Charlesbourg  
626-2157

**LAUZON**  
257, Saint-Joseph  
837-5824

**LÉVIS**  
Galeries Chagnon  
300, côte du Passage  
835-1088

**NEUFCHÂTEL**  
686, rue Blain  
Neufchâtel  
843-0499

**PLACE FLEUR DE LYS**  
550, boul. Wilfrid-Hamel  
Québec  
529-6156

**PLACE LAURIER**  
Mail Nord, 2700, boul. Laurier  
658-7512

**PLACE LAURIER**  
Mail est, 2700, boul. Laurier  
Sainte-Foy  
658-6134

**QUÉBEC**  
915, rue Saint-Vallier est  
694-9213

**QUÉBEC**  
Galeries de la Capitale  
Québec  
627-0062

**STE-FOY**  
1077, route de l'Eglise  
Ste-Foy  
653-8751

**STE-FOY**  
2700, boul. Laurier  
Québec  
659-4547

**ST-RAYMOND**  
114, avenue St-Jacques  
337-2989